



Bulletin Officiel

N°6628 Jeudi 16 juin 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE

CELLCOM AGO 4

CITY CARS AGO 5

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL- AGO 6

STEG INTERNATIONAL SERVICES AGO 7

STEG INTERNATIONAL SERVICES AGE 8

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

CELLCOM 9

CITY CARS 11

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL- 14

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOTIPAPIER 16

CHANGEMENTS DE DIRIGEANTS

SICAV OPPORTUNITY 17

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 18

SICAV PROSPERITY 19

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

ADVANS 2002-3 20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

24

ANNEXE I

INFORMATIONS POST AGO

- QNB TUNISIE

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- CELLCOM
- STEG INTERNATIONAL SERVICES
- FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- CELLCOM

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE
LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CELLCOM

SIEGE SOCIAL : 25 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA 2 ARIANA.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **Judi 30 Juin 2022 à 11H00 l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises**, sis aux Berges du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2021
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021
3. Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021
4. Affectation du résultat de l'exercice 2021
5. Quitus aux Administrateurs
6. Paiement de jetons de présence au Conseil d'Administration
7. Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC
8. Nomination du commissaire aux comptes
9. Pouvoirs
10. Questions diverses.

Tous les documents de l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, la Goulette, Tunis

Le Conseil d'Administration de la société City Cars réuni le 28 avril 2022 a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour **le 29 juin 2022 à 9 heures** au n°31, Rue des Usines – ZI Kheireddine – la Goulette – Tunis, et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de gestion du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Lecture du rapport individuel des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3. Lecture du rapport consolidé des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
5. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées ;
6. Quitus aux Administrateurs ;
7. Allocation des jetons de présence ;
8. Nomination d'un administrateur et renouvellement des mandats des Administrateurs ;
9. Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes ;
10. Information des actionnaires concernant les postes occupés par les administrateurs dans d'autres sociétés ;
11. Questions diverses ; et
12. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications -SO.T.E.TEL-

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le Jeudi 07 Juillet 2022 à partir de 09h00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021 ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Jetons de présences ;
7. Nomination /Renouvellement du mandat des administrateurs ;
8. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2022-2023-2024 ;
9. Pouvoirs.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal conformément aux dispositions de l'article 280 du code des sociétés commerciales.

2022 – AS – 0861

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STEG International Services

Siège Social : Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046. Les Berges du Lac. Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société "STEG INTERNATIONAL SERVICES" sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra **le jeudi 30 juin 2022 à 9H00** au siège de STEG-IS, sis aux Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, les Berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination de nouveaux administrateurs
2. Lecture et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2021.
3. Lecture des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs aux Etats Financiers arrêtés au 31/12/2021.
4. Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2021.
5. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
6. Affectation du Résultat de l'exercice 2021.
7. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.
8. Allocation des jetons de présence.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

STEG International Services

Siège Social : Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046. Les Berges du Lac. Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société "STEG INTERNATIONAL SERVICES" sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra **le jeudi 30 juin 2022 à 11H00** au siège de STEG-IS, sis aux Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, les Berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Modification et mise à jour des Statuts

Les documents concernant cette assemblée sont à la disposition des Actionnaires au Siège Social de STEG-IS durant le délai légal.

2022 – AS – 0863

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**CELLCOM**

SIEGE SOCIAL: 25 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA 2 ARIANA.

Projet de résolutions de la société CELLCOM à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2022.

PREMIERE RESOLUTION**APPROBATION DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2021**

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent sans aucune réserve les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021, qui font apparaître les informations suivantes (en DT) :

1- Les comptes individuels :

Après examen du rapport annuel de l'exercice 2021, présenté par le Directeur Général, le conseil arrête les comptes individuels qui font apparaître les informations suivantes (en DT):

Rubrique	2021	2020
Total du Bilan	33 648 674	26 973 611
Capital social	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	61 599 449	53 837 232
Résultat de l'exercice	256 688	1 048 944
Total des capitaux propres	9 807 376	9 550 687

2- Les comptes consolidés

Le Conseil d'Administration arrête les comptes consolidés du groupe Cellcom, composé de « Cellcom » et de ses filiales « Cellcom Retail », « Cellcom Distribution » et « Cellcom International », qui font apparaître les informations suivantes (en DT):

Rubrique	2021	2020
Total du Bilan	30 959 796	28 795 538
Capital social	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	66 462 113	56 227 345
Résultat de l'exercice consolidé	10 148	804 082
Total des capitaux propres	8 845 150	9 129 694

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conséquence de la résolution précédente, les actionnaires donnent au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que pour l'ensemble des décisions prises jusqu'à la tenue de la présente assemblée.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

Les actionnaires décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021 de **256 688** DT au compte Résultats Reportés.

QUATRIEME RESOLUTION

ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE

Les actionnaires décident d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence, au titre de l'exercice 2021, d'une valeur globale nette de 30 000 DT.

CINQUIEME RESOLUTION

APPROBATION DE CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et après avoir pris connaissance des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent lesdites conventions dans leur ensemble.

SIXTIEME RESOLUTION

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer le mandat de Commissaire aux Comptes pour les exercices 2022-2023 et 2024 au.....

SEPTIEME RESOLUTION

POUVOIRS

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour réaliser les formalités juridiques nécessaires.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, la Goulette, Tunis

Projet de résolutions de la société CITY CARS à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 juin 2021.

Première résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de gestion du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de gestion du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide d'approuver lesdits rapports.

Deuxième résolution : Lecture du rapport individuel des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des états financiers individuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide d'approuver lesdits états financiers faisant ressortir un total bilan de 184.008.330 Dinars Tunisiens et un résultat net de 32.730.876 Dinars Tunisiens.

Troisième résolution : Lecture du rapport consolidé des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des états financiers consolidés du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide d'approuver lesdits états financiers faisant ressortir un total bilan de 202.594.952 Dinars Tunisiens et un résultat net de 33.354.791 Dinars Tunisiens.

Quatrième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné et approuvé les états financiers l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide d'affecter les résultats individuels bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et s'élevant à 32.730.876 Dinars Tunisiens comme suit :

Résultat net :	32.730.876 Dinars Tunisiens
Réserves pour réinvestissement exonéré :	3.000.000 Dinars Tunisiens
Résultats reportés :	10.785.166 Dinars Tunisiens
Bénéfice distribuable :	40.516.042 Dinars Tunisiens
Réserves légales (Plafonnées) :	0 Dinars Tunisiens
Dividendes :	22.500.000 Dinars Tunisiens, soit 1,250 Dinars Tunisiens par action.
Résultats reportés :	18.016.042 Dinars Tunisiens

Les dividendes correspondent à un dividende brut de 1,250 Dinars Tunisiens par action.
Le paiement aura lieu le

Cinquième résolution : Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, décide de prendre acte des conclusions dudit rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution : Quidus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et définitif pour l'exécution de leurs mandats de gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Septième résolution : Proposition d'une allocation des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer à 9.375 Dinars Tunisiens par Administrateur, le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Huitième résolution : Nomination d'un administrateur et renouvellement des mandats des Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de valider la nomination en tant qu'administrateur de Mme Mouna Bouchamaoui prise par Conseil d'Administration réuni le 31 août 2021, pour une période de trois (3) années, couvrant les exercices sociaux 2021, 2022, 2023 et se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Constatant la fin de leurs mandats, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, comme administrateurs de la Société, pour une nouvelle période de trois (3) années, couvrant les exercices sociaux 2022, 2023, 2024 et se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les administrateurs suivants :

- Amel Bouchamaoui ;
- Khaled Bouchamaoui ;
- Ouided Bouchamaoui ;
- Tarek Bouchamaoui ;
- Zied Bouchamaoui ;
- Mohamed Chabchoub ;
- Mohamed Amin Chabchoub ; et
- La société AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY « AIC », représentée par son représentant permanent Monsieur Firas Saïed.

Neuvième résolution : Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes

Constatant la fin de leurs mandats, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de la société AMC Ernst & Young, représentée par Monsieur Fehmi Laourine et la société Générale d'Expertise et de Management, représentée par Monsieur Abderrazek Gabsi, en tant que Commissaires aux comptes de la Société, pour une nouvelle période de trois (3) années, couvrant les exercices 2022, 2023, 2024 et se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Dixième résolution : Information des actionnaires concernant les postes occupés par les administrateurs dans d'autres sociétés

Informers les actionnaires des postes occupés par les administrateurs de la Société dans d'autres sociétés, dont le détail est consigné en annexe.

L'Assemblée Générale Ordinaire en prend acte.

Onzième résolution : Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

2022 - AS - 0865

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications -SO.T.E.TEL-

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Projet de résolutions de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 juillet 2022.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2021, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 26 158 686 DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à -254 799 DT et un total du bilan de 67 564 488 DT.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les conventions qui y figurent.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2021 pour un montant de 254799 DT comme suit :

-Amortissements différés : 254 799 DT

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Arrêter le montant des jetons de présence du Conseil d'Administration pour un montant brut total de 56.250 DT au prorata des présences au titre de 2021.
- Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut total de 15.000 DT.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- Le renouvellement du mandat d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Lassaad Ben Dhiab.
- Le renouvellement du mandat d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de Mr Okba Moussa.
- La nomination en qualité d'Administrateur personne physique, sur proposition de Tunisie Télécom de

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2022 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2024.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire pour un deuxième mandat le Groupement des cabinets Auditing, Advisory, Assistance & Accounting « 4A » et CNF-Baker Tilly en qualité de commissaire aux comptes de la SOTETEL pour les exercices 2022-2023-2024.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton – SOTIPAPIER

Siège social: 13, Rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014 Ben Arous

La société « SOTIPAPIER », a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 10 juin 2022, a décidé de distribuer des dividendes d'un montant égal à 13 246 522,770 DT au titre de l'exercice 2021, soit un dividende de 0,470 dinar par action (43,12% du nominal). La mise en paiement de ces dividendes sera le 24 juin 2022.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

2022 – AS – 0867

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

SICAV OPPORTUNITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du ministre des Finances du 12 Mars 2001

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis

SICAV OPPORTUNITY informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 13 juin 2022 à la Recette des Finances – Avenue Habib Thameur-Tunis, son conseil d'administration, réuni le 19 mai 2022, a décidé de renouveler le mandant de Monsieur Elyes WALHA en tant que Président Directeur Général de la SICAV.

2022 – AS – 0868

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n°12-2005 du 18 mai 2005

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 13 juin 2022 à la Recette des Finances –Avenue Habib Thameur-Tunis, son conseil d'administration, réuni le 19 mai 2022, a décidé de nommer Monsieur Elyes WALHA en tant que Président Directeur Général de la SICAV.

2022 – AS – 0869

AVIS DES SOCIÉTÉS

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du ministre des Finances du 25 janvier 1994

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis

SICAV PROSPERITY informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 13 juin 2022 à la Recette des Finances –Avenue Habib Thameur-Tunis, son conseil d'administration, réuni le 19 mai 2022, a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Sofiane HAMMAMI en tant que Président Directeur Général de la SICAV.

2022 – AS – 0870

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

ADVANS TUNISIE SA

Société Anonyme au capital de 23 000 000 dinars
Siège Social : Immeuble Vie III, ZAC Khareddine, LAC III- 1001 - Tunis- Tunisie
Identifiant Unique : 1317726X
Téléphone : 71 843 600 – Fax : 71 843 600

Objet social : l'octroi de micro-crédits conformément aux dispositions du décret-loi 117 du 05 novembre 2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de micro-crédit.

**Emission d'un emprunt obligataire
« ADVANS 2022-3 »
DE 10 000 000 DINARS
Sans recours à l'appel public à l'épargne**

**Cet avis annule et remplace celui publié au bulletin officiel du CMF
N°6607 du 18/05/2022**

1 - Décisions à l'origine de l'émission

Lors de sa réunion tenue le 15 février 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire de « **ADVANS TUNISIE SA** » a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant global de 100 millions de dinars au cours des exercices 2022 et 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités et les conditions d'émission de cet emprunt obligataire, signer tous actes, percevoir toute somme et généralement faire le nécessaire dans le cadre de cette opération.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration d'ADVANS TUNISIE réuni le 16 février 2022, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant ne dépassant pas 50 millions de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

- Catégorie A : taux fixe de 9,7% brut l'an sur 5 ans.
- Catégorie B : taux fixe de 9,9% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

Il a également autorisé la Direction Générale à effectuer toutes les modifications nécessaires dans les conditions et les modalités de l'emprunt en fonction des conditions de marché si cela s'avère nécessaire.

Usant de ces pouvoirs, la Direction Générale d'ADVANS TUNISIE, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 15 millions de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : 9,4% brut l'an
- Durée : 5 ans

Suite aux modifications des conditions de marché, notamment la décision de la Banque Centrale de Tunisie du 17/05/2022 de relever le taux directeur de 75 points de base et la tendance haussière du TMM qui s'en est découlée, le conseil d'administration du 8 juin 2022 a décidé de revoir les conditions et les modalités dudit emprunt obligataire.

Il a également autorisé la Direction Générale d'ADVANS TUNISIE à effectuer toutes les modifications nécessaires sur les conditions et les modalités de l'emprunt obligataire sans recours à l'appel public à l'épargne en fonction des conditions de marché si cela s'avère nécessaire.

Usant de ces pouvoirs, la Direction Générale d'ADVANS TUNISIE, a décidé de modifier les conditions de l'emprunt obligataire ADVANS 2022-3 sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, comme suit :

Montant	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
10.000.000 dinars	5 ans	10% Brut l'an	Annuel constant de la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} année

2 - Renseignements relatifs à l'émission

▪ Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est de **10 millions de dinars**, divisés en 100 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'Emprunt Obligataire « ADVANS-2022-3 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

▪ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **16 juin 2022** auprès de l'UIB Finance, intermédiaire en bourse et seront clôturés au plus tard le **28 juin 2022**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 100 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 10 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28 juin 2022**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

▪ But de l'émission

ADVANS TUNISIE SA a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3 - Caractéristiques des titres émis

▪ Dénomination de l'emprunt : « ADVANS 2022-3 »

▪ Nature des titres : Titres de créances

▪ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 des obligations.

▪ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par UIB FINANCE- Intermédiaire en Bourse.

▪ **Forme des titres** : Les obligations seront nominatives.

▪ **Catégorie des titres** : Ordinaires

▪ **Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28 juin 2022**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée au **28 juin 2022** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes au taux d'intérêt fixe de **10%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts son servis.
- **Amortissement et remboursement :** Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **28 juin 2027**.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- **Paiement :** Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 juin** de chaque année.
Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28 juin 2023**.
Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :** C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10%** l'an.

- **Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt**

- ✓ **Durée totale**

Les obligations de l'emprunt obligataire « ADVANS 2022-3 » sont émises pour une durée de 5 ans.

- ✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt obligataire « ADVANS 2022-3 » est de **3 années**.

- ✓ **Duration (souscription à taux fixe)**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,66 années**.

- ✓ **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt **ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

- ✓ **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

✓ **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

✓ **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « ADVANS 2022-3 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations y afférente.

✓ **Fiscalité des titres**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

✓ **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

✓ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription à ce taux fixe risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	213,181	213,209
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,720	146,744
3 UNION FINANCIERESALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	122,162	122,162
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	132,038	132,060
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	127,596	127,616
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,881	127,902
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	122,600	122,618
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,426	49,433
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,691	35,696
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	121,459	121,478
11 BTK SICAV ****	SCIF	16/10/00	104,652	107,161	107,178
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
12 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,903	18,906
13 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,774	131,781
14 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
15 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,982	127,998
16 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,462	12,464
17 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	180,637	180,668
18 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,338	12,339
19 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,781	102,797
20 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	102,185	105,034	105,052
21 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,718	14,721
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
22 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,001	2,004
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
23 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,051	67,058
24 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	138,076	138,163
25 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	103,692	103,845
26 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	114,034	114,051
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
27 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	142,034	142,278
28 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	542,063	542,608
29 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	137,238	137,105
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	183,141	183,099
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	99,112	99,280
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	133,456	133,677
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	157,738	159,732
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	141,737	141,841
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,405	22,471
36 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	96,166	96,212
37 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,008	1,010
38 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,008	1,010
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
39 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 289,853	2 290,648
40 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,985	135,518
41 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	217,890	217,256
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,933	2,957
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,656	2,677
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	61,869	61,711
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,374	1,355
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,220	1,214
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,202	1,196
48 MAC HORIZON 2022 FCP ***	MAC SA	09/11/15	106,676	En dissolution	En dissolution
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50 FCP MOUASSASSETT ***	AFC	17/04/17	1 187,879	En dissolution	En dissolution
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,927	13,121
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,419	10,373
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,682	12,851
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	87,707	87,707
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
55 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,252	1,252

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	107,833	107,846	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	99,124	99,137	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	105,071	105,086	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	102,471	102,487	
60 TUNISO-EMIRATIES SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	103,807	103,824	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	107,377	107,394	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	103,700	103,717	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	100,996	101,010	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,873	100,874	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,581	104,596	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	106,071	106,090	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	104,193	104,206	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,261	103,273	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	103,001	103,016	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	101,468	101,483	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	105,629	105,641	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	101,946	101,961	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	100,574	100,587	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	105,635	105,648	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	101,162	101,162	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	107,946	107,958	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	103,438	103,454	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	107,180	107,196	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	107,506	107,695	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	61,717	61,684	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	98,896	99,070	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,526	17,553	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	287,812	288,053	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 163,611	2 165,775	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	69,514	69,526	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,159	55,165	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,757	107,757	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,230	11,224	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,783	14,816	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	15,624	15,642	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	13,751	13,778	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,967	8,967	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	102,025	102,183	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	84,391	84,306	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	88,788	88,562	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	101,931	101,714	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	91,791	91,791	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,057	10,090	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	95,072	95,012	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	142,296	142,511	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	99,169	98,664	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	118,499	118,497	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	121,863	122,087	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	180,800	181,212	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	168,280	168,313	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	163,659	164,806	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	22,111	22,515	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	140,352	139,957	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	157,819	158,221	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 015,061	5 006,581	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	89,866	89,894	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 455,511	4 445,415	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,137	10,137	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	164,784	164,789	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	10 695,363	10 667,909	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 065,667	10 072,138	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	121,347	121,508	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

**** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة العادية

بنك قطر الوطني- تونس المقر الاجتماعي : نهج مدينة العلوم - تونس

إثر إنعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 31 ماي 2022 ينشر بنك قطر الوطني- تونس ما يلي :

- ✓ القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
- ✓ الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ✓ قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.
- ✓ قائمة أعضاء مجلس الإدارة.

I - القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية:

اللائحة الأولى:

بعد اطلاعها على تقرير مجلس الإدارة والقوائم المالية الفردية المتعلقة بالسنة المالية 2021 وعلى التقرير العام لمراقبي الحسابات، تصادق الجلسة العامة العادية لبنك قطر الوطني - تونس على تقرير مجلس الإدارة والقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2021 التي تشمل الموازنة وجدول التعهدات خارج الموازنة وقائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية والإيضاحات حول القوائم المالية عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع.

اللائحة الثانية:

اطلعت الجلسة العامة العادية لبنك قطر الوطني - تونس وصادقت على الاتفاقيات الواردة في التقرير الخاص لمراقبي الحسابات للسنة المالية 2021. عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

اللائحة الثالثة:

بعد اطلاعها على تقرير مجلس الإدارة والقوائم المالية المجمعة المتعلقة بالسنة المالية 2021 وعلى تقرير مراقبي الحسابات المتعلقة بهذه القوائم المالية، تصادق الجلسة العامة العادية لبنك قطر الوطني - تونس على تقرير مجلس الإدارة والقوائم المالية المجمعة لسنة 2021. عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

اللائحة الرابعة:

تبرئ الجلسة العامة العادية لبنك قطر الوطني - تونس ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراءا تاما ونهائيا بدون تحفظ عن تصرفهم للسنة المالية 2021. عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

اللائحة الخامسة:

اطلعت الجلسة العامة العادية على النتيجة السلبية المسجلة بعنوان السنة المالية 2021 والبالغة 105.200.066,197 دينار وتقرر ايداعها في بند مبلغ مرحل من جديد. عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

اللائحة السادسة:

تصادق الجلسة العامة العادية لبنك قطر الوطني – تونس على منح كل عضو من أعضاء مجلس الإدارة مكافأة بمبلغ صافي قدره 1500 دولار أمريكي عن كل اجتماع وذلك بعنوان بدل حضور اجتماعات مجلس الإدارة واللجان المنبثقة عنه.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

اللائحة السابعة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين السيد "اليكساندرا زيبوا" Alexandre Zibaut عضوا بمجلس الإدارة خلفا للسيد "حسن عبد الله الأصمخ" وذلك للمدة النيابية المتبقية والتي تنتهي بتاريخ انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنتظر في نتيجة السنة المالية 2023

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

اللائحة الثامنة:

تفوض الجلسة العامة العادية للممثل القانوني للبنك كل الصلاحيات قصد القيام بالإجراءات القانونية اللازمة وخاصة منها إجراءات التسجيل والإيداع والنشر.

عرضت هذه اللائحة على الاقتراع فتمت المصادقة عليها بالإجماع

II - الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية :

الموازنة

السنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2021

(الوحدة: 1000 دينار تونسي)

2020/12/31	2021/12/31	إيضاحات	الأصول
13 614	52 774	1	الخزينة وأرصدة لدى البنك المركزي ومركز الصكوك البريدية والخزينة العامة للبلاد التونسية
153 686	330 683	2	مستحقات على المؤسسات البنكية والمالية
1 012 144	835 993	3	قروض الحرفاء
4 581	4 751	4	محفظة السندات التجارية
122 136	202 587	5	محفظة الاستثمار
17 995	20 353	6	أصول ثابتة وغير الثابتة
39 429	47 111	7	أصول أخرى
1 363 585	1 494 252		مجموع الأصول

الخصوم

1 040	-	8	ودائع وأموال البنك المركزي
148 427	60 031	9	ودائع وأموال المؤسسات البنكية المالية
806 479	1 096 638	10	ودائع وأموال الحرفاء
337 906	236 946	11	اقتراضات وموارد خصوصية
45 086	51 190	12	خصوم أخرى

1 338 938	1 444 805		مجموع الخصوم
			<u>الأموال الذاتية</u>
260 000	154 000		رأس المال
(236 000)	(105 200)		خسائر مرحلة
647	647		احتياطات قانونية
24 647	49 447	13	مجموع الأموال الذاتية
1 363 585	1 494 252		مجموع الخصوم والأموال الذاتية

III- قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص نتيجة المحاسبية 2021

جدول تطور الأموال الذاتية على ضوء قرار توظيف نتيجة سنة 2021
(الوحدة : 1000 دينار)

الجملة	نتيجة السنة	احتياطات اخرى	مبلغ مرحل من جديد	الصندوق الاجتماعي	احتياطات قانونية	رأس المال المكتتب و المحرر	
24 647	(111 367)	-	(124 633)	-	647	260 000	الرصيد في 2020/12/31
-	111 367	-	(111 367)	-	-	-	توظيف النتيجة 2020
-	-	-	236 000	-	-	(236 000)	تخفيض في رأس المال
130 000	-	-	-	-	-	130 000	ترفع في رأس المال
(105 200)	(105 200)	-	-	-	-	-	نتيجة السنة 2021
49 447	(105 200)	-	-	-	647	154 000	الرصيد في 31/12/2021 قبل توظيف النتيجة
-	105 200	-	(105 200)	-	-	-	توظيف نتيجة 2021
49 447	-	-	(105 200)	-	647	154 000	الرصيد في 2021/12/31 بعد توظيف النتيجة

VI. قائمة أعضاء مجلس الإدارة

Titre	Nom	Principales activités professionnelles Français	Principales activités professionnelles English	Mandat
Président	ABDULLA NASSER AL KHALIFA	Directeur Général Ressources humaines du groupe QNB DOHA	GM -Human capital QNB HO	2021-2023
Membre	ALI ABDULLAH DARWISH	Directeur Général Adjoint des institutions financières et Banques correspondantes QNB DOHA	AGM Financial Institutions and Correspondent Banking at QNB HO	2021-2023
Membre	Alexandre ZIBAUT	Directeur Général QNB France	CEO QNB France	2021-2023
Membre	George Bell	Directeur Général Adjoint international Finance QNB DOHA	AGM International Finance QNB DOHA	2021-2023
Membre	KHALIL AL ANSARI	Directeur Général Adjoint Ressources Humaines QNB DOHA	AGM HR AT QNB HO	2021-2023
Membre	TALAL ABDULRAHMAN AL-MULLA	Directeur Exécutif Trésorerie QNB DOHA	Managing the bonds portfolio and the EMTN Program at QNB HO	2021-2023
Membre	SALAH AI MADANI	Directeur régional du risque crédit groupe QNB DOHA	Head of regional credit risk QNB HO	2021-2023
Membre	LOBNA FEKI	Auditrice et banquiere TUNISIE	Auditor and banker	2021-2023
Membre	Houda Mekni	Banquière Tunisie	Banker	2021-2023

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
61.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 Juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Achraf GUERMECH (AMC Ernst & Young).

SOCIETE CELLCOM SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Soldes arrêtés au 31 Décembre	
		2021	2020
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(366 274)	(366 274)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	-	-
Immobilisations corporelles		3 409 333	3 200 388
- Amortissements des immobilisations corporelles		(2 883 811)	(2 668 002)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	525 522	532 386
Immobilisations financières		2 028 131	2 028 131
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(355 563)	(355 563)
Immobilisations financières nettes	A.2	1 672 568	1 672 568
Total des actifs immobilisés		2 198 090	2 204 954
Total des actifs non courants		2 198 090	2 204 954
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		11 296 096	8 111 377
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 699 778)	(1 546 607)
Stocks nets	A.3	9 596 318	6 564 770
Clients et comptes rattachés		15 509 540	16 545 364
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(7 398 056)	(7 492 566)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	8 111 484	9 052 799
Autres actifs courants		10 066 465	8 859 821
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(953 134)	(942 512)
Autres actifs courants nets	A.5	9 113 331	7 917 309
Liquidités et équivalents de liquidités		4 633 327	1 237 656
- Provisions pour dépréciation des liquidités		(3 876)	(3 876)
Liquidités et équivalents de liquidités nets	A.6	4 629 451	1 233 780
Total des actifs courants		31 450 583	24 768 657
Total des actifs		33 648 674	26 973 611

SOCIETE CELLCOM SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Soldes arrêtés au 31 Décembre	
		2021	2020
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		(145 912)	(145 912)
Résultats reportés		(1 323 239)	(2 372 182)
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		9 550 687	8 501 744
Résultat net de l'exercice		256 688	1 048 944
Total des capitaux propres avant affectation	A.7	9 807 376	9 550 687
Passifs			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	A.8	106 074	139 943
Provisions pour risques et charges	A.9	353 596	358 952
Total des passifs non courants		459 670	498 896
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	10 573 718	7 856 902
Autres passifs courants	A.11	1 584 634	2 082 021
Concours bancaires	A.12	11 223 277	6 985 106
Total des passifs courants		23 381 629	16 924 028
Total des passifs		23 841 298	17 422 924
Total des capitaux propres et des passifs		33 648 674	26 973 611

SOCIETE CELLCOM SA
ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
	Notes	2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus	B.1	61 599 449	53 837 232
Total des produits d'exploitation		61 599 449	53 837 232
Charges d'exploitation			
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	(54 725 303)	(46 877 081)
Charges de personnel	B.3	(2 798 918)	(2 262 745)
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	(279 739)	181 239
Autres charges d'exploitation	B.5	(2 042 211)	(1 847 208)
Total des charges d'exploitation		(59 846 172)	(50 805 794)
Résultat d'exploitation		1 753 277	3 031 438
Charges financières nettes	B.6	(1 482 268)	(1 017 396)
Produits des placements	B.7	106 989	131 703
Autres gains ordinaires	B.8	34 818	562
Autres pertes ordinaires	B.9	(2 303)	(944 369)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		410 513	1 201 938
Impôt sur les bénéfices	B.10	(153 825)	(152 994)
Résultat net de l'exercice		256 688	1 048 944

SOCIETE CELLCOM SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Etat des flux de trésorerie	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2021	2020
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>			
Résultat net		256 688	1 048 944
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions		279 739	(181 239)
*Variation des :			
Stocks		(3 184 720)	609 289
Créances clients		1 035 824	6 755 974
Autres actifs		(1 206 643)	592 640
Fournisseurs et autres dettes		2 219 430	(1 177 941)
Placements courants		-	120 000
Intérêts courus		41 665	(5 886)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C.1	(558 017)	7 761 781
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles		(208 949)	(232 860)
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières		-	(900 000)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C.2	(208 949)	(1 132 860)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Variation des crédits leasing (Principal)		(19 042)	74 274
Variation des crédits de financement à court terme		3 296 081	(3 176 925)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C.3	3 277 040	(3 102 651)
Variation de trésorerie		2 510 075	3 526 270
Trésorerie au début de l'exercice		1 000 265	(2 526 005)
Trésorerie à la clôture de la période	C.4	3 510 340	1 000 265

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES **AU 31 DECEMBRE 2021**

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CELLCOM SA

Données Générales

Forme juridique	Société Anonyme
Capital social	4 461 532 Dinars
Nombre d'actions	4 461 532 actions de 1 Dinar chacune
Siège social	25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie
Registre de commerce	Tunis - B112591998
Matricule fiscal	624926H/A/M/000
Directeur Général	M. Mohamed Amine Chouaieb
Président du Conseil d'administration	M. Mohamed Garbouj
Commissaire aux comptes	AMC - ERNST & YOUNG

La société « CELLCOM » a été fondée en Décembre 1997, sous la forme d'une Société à responsabilité limitée « SARL » et s'est spécialisée dans les produits Hi-Tech.

La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés.

En 2006, « CELLCOM » a créé sa propre marque EVERTEK qu'elle a commencé à commercialiser au début sous la forme de produits multimédia et électroménager.

En 2007, elle est devenue le distributeur des lignes et des cartes de recharge de Tunisie Télécom.

En 2008, la société a commencé à commercialiser les téléphones mobiles sous sa propre marque EVERTEK. Cette gamme de produits a été diversifiée par la suite pour s'aligner avec les évolutions techniques et technologiques (Smartphones, tablettes, etc.).

En Décembre 2012, la société a changé sa forme juridique en une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

En Janvier 2014, « CELLCOM SA » a ouvert son capital au public à hauteur de 31% dans le cadre de son introduction au marché principal de la cote de la bourse de Tunis. Suite à cette opération, le capital de la société a été porté à 4 461 532 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 Décembre. La société établit également des Etats Financiers intermédiaires au 30 Juin de chaque année pour les besoins de se conformer à la réglementation régissant les sociétés cotées en bourse.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

III. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en utilisant les taux suivants :

Catégories	Taux
LOGICIELS	33%
MATERIEL ET OUTILLAGES	15%
MATERIELS DE TRANSPORT	20%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT INSTALLATIONS	10% et 33%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	20%
MATERIELS INFORMATIQUES	33%
MATERIELS DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	33%

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Éléments libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- i) L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- ii) Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- iii) Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- iv) Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

IV. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

A. NOTES DU BILAN

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 525 522 Dinars au 31 Décembre 2021 contre 532 386 Dinars au 31 Décembre 2020. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2021	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2020	Dotation aux amortissements 31/12/2021	Régularisations	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2021	VCN au 31/12/2020	VCN au 31/12/2021
Logiciels	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Matériels et outillages	145 208	856	-	146 064	135 537	3 241	-	138 778	9 670	7 286
Agencements, aménagements et installations	1 126 537	26 729	-	1 153 266	917 303	52 044	-	969 347	209 234	183 919
Equipements de bureau	181 155	9 376	-	190 531	159 004	6 916	-	165 920	22 151	24 612
Matériels informatiques	330 598	42 987	-	373 585	306 800	20 593	-	327 393	23 798	46 192
Matériels de transport	73 033	-	(3)	73 030	73 033	-	(3)	73 030	-	-
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 321 857	129 000	-	1 450 857	1 054 324	133 019	-	1 187 343	267 533	263 514
Immobilisations en cours	22 000	-	-	22 000	22 000	-	-	22 000	-	-
Immobilisations corporelles	3 200 388	208 949	(3)	3 409 333	2 668 002	215 812	(3)	2 883 811	532 386	525 522
Total des immobilisations	3 566 662	208 949	(3)	3 775 607	3 034 276	215 812	(3)	3 250 085	532 386	525 522

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 1 672 568 Dinars au 31 Décembre 2021 et au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Titres de participation	1 731 639	1 731 639
Dépôts et cautionnements	296 492	296 492
Total brut	2 028 131	2 028 131
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(355 563)	(355 563)
Total net	1 672 568	1 672 568

Le détail des titres de participation se présente comme suit au 31 Décembre 2021 :

En TND	Montant bruts	Provisions	Montants nets
CELLCOM RETAIL	28 000	(28 000)	-
CELLCOM MAROC	247 620	(3 806)	243 814
CELLCOM COTE D'IVOIRE	307 020	(307 020)	-
CELLCOM INTERNATIONAL	149 999	(4 947)	145 052
CELLCOM DISTRIBUTION	999 000	-	999 000
Total	1 731 639	(343 773)	1 387 866

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 9 596 318 Dinars au 31 Décembre 2021 contre 6 564 770 Dinars au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Stocks de marchandises	7 904 712	6 369 888
Stocks en transit	3 391 385	1 741 489
Total brut	11 296 096	8 111 377
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 699 778)	(1 546 607)
Total net	9 596 318	6 564 770

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 8 111 484 Dinars au 31 Décembre 2021 contre 9 052 799 Dinars au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Clients ordinaires	7 617 360	6 544 681
Chèques impayés	3 412 855	3 494 868
Clients douteux	2 416 777	2 413 732
Traites impayées	1 824 369	1 960 362
Clients factures à établir	136 689	629 623
Effets à recevoir	101 491	1 502 099
Total brut	15 509 540	16 545 364
Provisions sur effets et chèques impayés	(4 981 279)	(5 078 833)
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 416 777)	(2 413 732)
Total net	8 111 484	9 052 799

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 9 113 331 Dinars au 31 Décembre 2021 contre 7 917 309 Dinars au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Débiteurs divers	5 416 097	4 316 778
Etat, impôts et taxes	3 137 514	2 835 871
Comptes courants associés	902 370	888 000
Comptes transitoires	464 587	754 146
Prêts au personnel	59 772	23 090
Charges constatées d'avance	29 305	22 389
Avances au personnel	28 416	-
Assurance groupe	22 785	16 128
Receveur des finances	5 091	-
Fonds de caisse provisoire	400	2 500
Fournisseurs, avances et acomptes	129	129
Compte d'attente	-	790
Total brut	10 066 465	8 859 821
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(953 134)	(942 512)
Total net	9 113 331	7 917 309

A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 4 629 451 Dinars au 31 Décembre 2021 contre 1 233 780 Dinars au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Banque de l'Habitat	3 948 518	567 576
Effets et chèques à l'encaissement	629 827	486 033
Compte Courant Postal (CCP)	49 916	90 766
Amen Bank	4 438	91 576
Caisses courantes	628	13
Virements en instance	-	1 609
Caisses commerciales	-	83
Total brut	4 633 327	1 237 656
Provisions sur effets à l'encaissement	(3 876)	(3 876)
Total net	4 629 451	1 233 780

A.7 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 se présente comme suit :

Libellés	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Résultats reportés	Résultat en instance d'affectation	Réserves pour régulation	Actions propres (*)	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2020	4 461 532	826 890	5 581 416	(2 372 182)	-	150 000	(145 912)	1 048 944	9 550 687
Affectation du résultat 2020 selon PV de l'AGO du 22 Novembre 2021				1 048 944					1 048 944
Résultat de la période								256 688	256 688
Capitaux propres au 31 Décembre 2021	4 461 532	826 890	5 581 416	(1 323 239)	-	150 000	(145 912)	256 688	9 807 376

(*) Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 Décembre 2021 à 55 061 actions (soit 1,2%). Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 Dinars. La valeur boursière de ces titres s'élève à 262 090 Dinars.

A.8 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 106 074 Dinars au 31 Décembre 2021 contre 139 943 Dinars au 31 Décembre 2020 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 353 596 Dinars au 31 Décembre 2021 contre 358 952 Dinars au 31 Décembre 2020 et se rapportent à l'estimation des différents risques opérationnels encourus par la société.

A.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 10 573 718 Dinars au 31 Décembre 2021 contre 7 856 902 Dinars au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Fournisseurs locaux	5 700 505	1 839 201
Fournisseurs étrangers	4 873 213	6 017 700
Total	10 573 718	7 856 902

A.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 584 634 Dinars au 31 Décembre 2021 contre 2 082 021 Dinars au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Clients créditeurs	411 498	239 926
Charges à payer	328 537	295 407
Dettes envers le personnel	276 001	178 976
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Dettes fiscales	170 884	469 761
Dettes sociales	156 678	144 520
Autres créditeurs divers	44 431	44 431
Assurance groupe	2 959	2 865
Receveur des finances	-	512 490
Total	1 584 634	2 082 021

A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 11 223 277 Dinars contre 6 985 106 Dinars au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Crédits de financement	9 936 113	6 640 032
BH	1 084 116	192 726
Echéances à moins d'un an HANNIBAL LEASE	110 063	95 235
Intérêts courus	54 114	12 450
Chèques à payer	29 605	35 790
Tunisie Factoring	6 139	6 139
Attijari Bank	3 126	2 735
Total	11 223 277	6 985 106

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 61 599 449 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 53 837 232 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Chiffre d'affaires brut	61 605 822	53 786 183
Ristournes à accorder nettes des reprises	(6 373)	51 049
Total	61 599 449	53 837 232

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 54 725 303 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 46 877 081 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats de marchandises	50 071 463	42 710 519
Frais sur achats de marchandises	6 318 129	4 154 209
RRR obtenus sur achat	-	(22 907)
Variation de stocks	(1 664 289)	35 260
Total	54 725 303	46 877 081

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 798 918 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 2 262 745 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Rémunérations brutes	2 355 654	1 887 060
Cotisations sociales	375 149	310 322
Assurances groupe	68 115	65 363
Total	2 798 918	2 262 745

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 à 279 739 Dinars (Dotation nette) contre 181 239 Dinars (Reprise nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	215 812	172 430
Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks	184 972	48 038
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	68 811	310 866
Dotations aux provisions pour risques et charges	38 065	11 299
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	10 622	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs	-	(10 622)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(99 000)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(31 801)	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	(43 421)	(523 063)
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(163 321)	(91 187)
Total	279 739	(181 239)

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2 042 211 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 1 847 208 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Frais de Marketing	362 092	478 036
Honoraires et commissions	341 150	293 934
Impôts et taxes	285 289	203 367
Locations	238 203	227 334
Achats non stockés	234 945	193 540
Entretiens et réparations	118 400	83 433
Frais bancaires	98 178	80 563
Assurances	86 742	74 862
Déplacements, missions et réceptions	78 283	59 269
Jetons de présence	60 000	18 000
Autres services extérieurs	57 929	52 248
Frais de télécommunication	54 605	52 326
Etudes, documentation et formations	20 063	17 016
Transport	12 526	17 395
Sous-traitance	2 475	3 365
Pertes ordinaires	567	180
Transfert de charges	(9 236)	(7 659)
Total	2 042 211	1 847 208

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 1 482 268 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 1 017 396 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Différences de change nettes	1 294 287	513 432
Intérêts bancaires sur opérations de financement	171 498	226 333
Intérêts Hannibal Lease	25 453	20 846
Intérêts d'escompte et encaissements effets	5 452	106 295
Agios débiteurs	387	124 659
Intérêts sur crédit de mobilisation financière	-	38 442
Agios créditeurs	(14 809)	(12 610)
Total	1 482 268	1 017 396

B.7 Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 106 989 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 131 703 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Intérêts sur compte courants associés	71 577	126 580
Autres produits	35 412	5 124
Total	106 989	131 703

B.8 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 34 818 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 562 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Produits nets sur cession des immobilisations	33 250	-
Autres gains	1 568	562
Total	34 818	562

B.9 Autre pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 2 303 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 944 369 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Pénalités et amendes	1 897	9 398
Autres pertes	406	28 956
Pertes liées au contrôle fiscal	-	906 016
Total	2 303	944 369

B.10 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 153 825 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 152 994 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020.

B.11 Résultat par action

Le résultat par action s'élève à 0,058 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre 0,235 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignations	2021	2020
Résultat net	256 688	1 048 944
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532
Résultat par action	0,058	0,235
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 406 471	4 406 471
Résultat par action (hors actions propres)	0,058	0,238

B. NOTES DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation présentent un total négatif de 558 017 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre un flux positif de 7 761 781 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2021	31/12/2020	
Résultat net de l'exercice			256 688
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	(3 250 085)	(3 034 276)	215 809
Ajustement pour amortissements des immobilisations cédées			3
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	(355 563)	(355 563)	-
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 699 778)	(1 546 607)	153 171
Provisions pour dépréciation des créances clients	(7 398 056)	(7 492 566)	(94 509)
Provisions pour dépréciation des autres créances	(953 134)	(942 512)	10 622
Provisions pour risques et charges	353 596	358 952	(5 356)
Total 1			279 739
Ajustements pour variation des :			
Stocks	11 296 096	8 111 377	(3 184 720)
Créances clients	15 509 540	16 545 364	1 035 824
Autres actifs	10 066 465	8 859 821	(1 206 643)
Fournisseurs et autres dettes	12 158 352	9 938 922	2 219 430
Variation des intérêts courus	54 114	12 450	41 665
Total 2			(1 094 444)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			(558 017)

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un total négatif de 208 949 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre un flux négatif de 1 132 860 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2021	31/12/2020	
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 775 607	3 566 662	(208 943)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(3)
Total 1			(208 946)
Encasements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(3)
Total 2			(3)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			(208 949)

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un total positif de 3 277 040 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 contre un flux négatif de 3 102 651 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2021	31/12/2020	
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variations des emprunts leasing à long terme	106 074	139 943	(33 870)
Variations des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	110 063	95 235	14 828
Total 1			(19 042)
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	9 936 113	6 640 032	3 296 081
Total 2			3 296 081
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			3 277 040

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette présente un solde positif de 3 510 340 Dinars au 31 Décembre 2021 contre un solde positif 1 000 265 Dinars au 31 Décembre 2020 se détaillant comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au
	31/12/2021	31/12/2020
Liquidités et équivalents de liquidités	4 633 327	1 237 656
Banque de l'Habitat	(1 084 116)	(192 726)
Chèques et virements à payer	(29 605)	(35 790)
Tunisie Factoring	(6 139)	(6 139)
Attijari Bank	(3 126)	(2 735)
Total	3 510 340	1 000 265

V. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements donnés

La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang de son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 20 000 Dinars.
- Les effets escomptés non échus auprès de la Banque de l'Habitat s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 373 204 DT.

VI. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1- Identification des parties liées

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- ✓ La société Y.K.H Holding
- ✓ Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- ✓ Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila

- Le Directeur Général

- ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb

- Les administrateurs

- ✓ La société Y.K.H Holding représentée par Mr Tarek Hamila
- ✓ Monsieur Farouk Bey
- ✓ Madame Aouatef Jouirou
- ✓ Madame Ghofrane Zitouni
- ✓ Monsieur Mohamed Garbouj
- ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb

- Les sociétés du Groupe Hamila en Tunisie

- ✓ La société KASSO SA
- ✓ La société YHK Consulting
- ✓ La société YHK Immobilière
- ✓ La société HIT Production
- ✓ La société AL ATABA Immobilière
- ✓ La société CELLCOM Retail
- ✓ La société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- ✓ La société YHK Holding
- ✓ La société CELLCOM Maroc
- ✓ La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- ✓ La société CELLCOM International
- ✓ La société CELLCOM Distribution

- Autres sociétés ayant des dirigeants en commun avec la société « Cellcom SA »

- ✓ La société CHIFCO
- ✓ La société EDC
- ✓ La société JAWHARA TELECOM

2- Transactions et soldes avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées se détaillent comme suit :

1) Société Y.K.H Consulting

Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H CONSULTING » s'élèvent au titre de l'exercice 2021 à 138 912 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H CONSULTING » s'élève au 31 Décembre 2021 à 560 Dinars.

2) Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM DISTRIBUTION » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le loyer relatif à l'exercice 2021, constaté en produits à recevoir, s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2021 à 71 400 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2021 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2020 pour un montant de 63 758 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette prestation s'élève au 31 Décembre 2021 à 264 456 Dinars.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 219 668 Dinars et sont constatés en produits à recevoir.
- Le solde des avances en compte courant associé octroyées par « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 902 370 DT. Les intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, s'élèvent au titre de l'exercice 2021 à 71 040 DT (hors taxes) et ont été constatés en produits à recevoir. Le solde non réglé au titre de ces intérêts s'élève au 31 Décembre 2021 à 388 499 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2021 à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » des ventes de téléphones pour un montant de 2 714 620 Dinars. Le solde client « CELLCOM DISTRIBUTION » s'élève au 31 Décembre 2021 à 3 797 076 Dinars.
- Au cours de l'exercice 2021, les ventes de marchandises facturées par la société « CELLCOM DISTRIBUTION » à la société « CELLCOM SA » s'élèvent à 2 839 981 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM DISTRIBUTION » s'élève au 31 Décembre 2021 à 4 003 400 Dinars.

3) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2021 s'élève à 112 151 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2021.

4) Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA IMMOBILIERE SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative à l'exercice 2021 s'élève à 49 500 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « AL ATABA IMMOBILIERE SARL » est nul au 31 Décembre 2021.

5) Société « Hamila Distribution »

Le fournisseur « HAMILA DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2021 un solde créditeur de 600 Dinars.

6) Société « CELLCOM Retail »

- La société « CELLCOM RETAIL » a facturé à la société « CELLCOM SA » des commissions au titre des ristournes « TUNISIE TELECOM » relatives à l'exercice 2021 pour un montant de 1 231 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM RETAIL » s'élève au 31 Décembre 2021 à 61 061 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2021 à la société « CELLCOM RETAIL » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2020 pour un montant de 147 370 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre cette prestation s'élève au 31 Décembre 2021 à 375 966 Dinars.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM RETAIL » au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 75 464 Dinars et sont constatés en produits à recevoir.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2021 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 3 314 518 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2021 à 456 871 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2021 à la société « CELLCOM RETAIL » des ventes de cartes de recharge pour un montant de 40 330 Dinars. Le solde de la créance de la société « CELLCOM SA » au titre de ces ventes s'élève au 31 Décembre 2021 à 81 276 Dinars.

7) Société « YKH DISTRIBUTION »

Le fournisseur « YKH DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2021 un solde créditeur de 4 819 Dinars.

8) Autres

D'autres opérations courantes ont été réalisées au cours de l'exercice 2021 entre la société « CELLCOM SA » et certaines parties liées. Ces opérations se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature des transactions	Montants	Solde au 31 Décembre 2021
YKH DISTRIBUTION	Ventes de téléphones et d'accessoires	1 051	1 254
Société Y.K.H Consulting	Ventes de téléphones et d'accessoires	1 390	1 655
Mr TARAK YASSINE HAMILA	Ventes de téléphones et d'accessoires	947	884
STE EDC	Ventes de téléphones et d'accessoires	2 683	2 142
CHIFCO	Ventes de téléphones et d'accessoires	1 376	1 639
STE JAWHARA TELECOM	Ventes des cartes de recharge	22 001	-
Total		29 448	7 573

VII. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	2021	2020	Charges	2021	2020	Soldes	2021	2020
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	61 599 449	53 837 232	Achats de marchandises consommées et variation de stock	54 725 303	46 877 081	Marge commerciale	6 874 146	6 960 151
Marge commerciale	6 874 146	6 960 151	Autres charges externes	1 756 922	1 643 841			
Total	6 874 146	6 960 151	Total	1 756 922	1 643 841	Valeur ajoutée brute	5 117 223	5 316 310
Valeur ajoutée brute	5 117 223	5 316 310	Impôts et taxes	285 289	203 367			
			Charges de personnel	2 798 918	2 262 745			
Total	5 117 223	5 316 310	Total	3 084 207	2 466 111	Excédent brut d'exploitation	2 033 016	2 850 199
Excédent brut d'exploitation	2 033 016	2 850 199						
Autres gains	34 818	562	Autres pertes	2 303	944 369			
Autres produits	106 989	131 703	Charges financières	1 482 268	1 017 396			
Reprises sur provisions	196 120	723 872	Dotations aux amortissements et aux provisions	475 859	542 633			
			Impôts sur les sociétés	153 825	152 994			
Total	2 370 943	3 706 335	Total	2 114 254	2 657 392	Résultat net	256 688	1 048 944

VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les présents Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 Juin 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE CELLCOM SA
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur les Etats Financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15 Novembre 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « CELLCOM S.A », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **9 807 376 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **256 688 DT**.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Les titres de participation détenus sur la société « CELLCOM MAROC » accusent au 31 Décembre 2021 un solde de 247 620 DT, et sont provisionnés à hauteur de 3 806 DT. Ces titres correspondent à une participation de 60% dans le capital de ladite société, qui s'élève à 2 000 000 MAD.

Sur la base du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 Décembre 2018, il a été relevé que cette société a été dissoute et que les travaux de liquidation ont été clôturés par la constatation d'un mali déficitaire de 81 928 MAD. Cependant, à la date de signature du présent rapport, la quote-part de « CELLCOM SA » dans le produit de liquidation, n'a pas encore été encaissée.

En absence du dossier complet de cette affaire incluant notamment le bilan de liquidation, le détail de calcul de l'allocation du produit global de la liquidation entre les associés et les motifs officiels du retard dans l'encaissement de la quote-part dans ce produit, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant des provisions constatées ni sur la régularité et la correcte traduction comptable de cette situation.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

▪ Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks de la société « CELLCOM SA » présentent au 31 Décembre 2021 un solde net de 9 596 318 DT soit 29% du total des actifs (Note A.3 aux Etats Financiers).

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant l'évaluation des stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente, ce qui impacte de façon directe leur valeur de réalisation nette ;
- Pour la comptabilisation de ses stocks, la société applique la méthode de l'inventaire intermittent qui ne favorise pas forcément un suivi continu et en temps réel de la conformité entre les données comptables et les données physiques relatives aux quantités ;
- La société ne dispose pas d'un système informatique dédié au calcul des coûts de revient des stocks. Cette situation la met dans l'obligation de recourir aux traitements manuels et augmente ainsi les risques d'erreurs dans l'évaluation des stocks ;
- Le calcul du coût moyen pondéré des stocks par le système présente des insuffisances ; et
- La société n'a pas mis en place un système rigoureux de suivi des stocks en consignation chez les tiers.

Notre réponse à ces risques

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Analyse, sur la base d'échantillons, des calculs du coût de revient des stocks en éliminant l'impact des éléments non incorporables ;
- Recalcul des coûts moyens pondérés des stocks ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés ou assistance à l'inventaire de ces stocks ;
- Analyse de la bonne application des politiques de provisionnement des stocks en fonction de leur antériorité ; et
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes, dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire ce rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, qu'à l'exception des éléments décrits au niveau du paragraphe 3 « Questions clés de l'audit », nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'autres insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**AMC Ernst & Young
Achraf Guermech**

Tunis, le 15 Juin 2022

SOCIETE CELLCOM SA
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM SA,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice 2021

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

1) Société Y.K.H Consulting

Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H CONSULTING » s'élèvent au titre de l'exercice 2021 à 138 912 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H CONSULTING » s'élève au 31 Décembre 2021 à 560 Dinars.

2) Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM DISTRIBUTION » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le loyer relatif à l'exercice 2021, constaté en produits à recevoir, s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2021 à 71 400 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2021 à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2020 pour un montant de 63 758 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette prestation s'élève au 31 Décembre 2021 à 264 456 Dinars.

- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 219 668 Dinars et sont constatés en produits à recevoir.
- Le solde des avances en compte courant associé octroyées par « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 902 370 DT. Les intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, s'élèvent au titre de l'exercice 2021 à 71 040 DT (hors taxes) et ont été constatés en produits à recevoir. Le solde non réglé au titre de ces intérêts s'élève au 31 Décembre 2021 à 388 499 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2021 à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » des ventes de téléphones pour un montant de 2 714 620 Dinars. Le solde client « CELLCOM DISTRIBUTION » s'élève au 31 Décembre 2021 à 3 797 076 Dinars.
- Au cours de l'exercice 2021, les ventes de marchandises facturées par la société « CELLCOM DISTRIBUTION » à la société « CELLCOM SA » s'élèvent à 2 839 981 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM DISTRIBUTION » s'élève au 31 Décembre 2021 à 4 003 400 Dinars.

3) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2021 s'élève à 112 151 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2021.

4) Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA IMMOBILIERE SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative à l'exercice 2021 s'élève à 49 500 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « AL ATABA IMMOBILIERE SARL » est nul au 31 Décembre 2021.

5) Société « Hamila Distribution »

Le fournisseur « HAMILA DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2021 un solde créditeur de 600 Dinars.

6) Société « CELLCOM Retail »

- La société « CELLCOM RETAIL » a facturé à la société « CELLCOM SA » des commissions au titre des ristournes « TUNISIE TELECOM » relatives à l'exercice 2021 pour un montant de 1 231 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM RETAIL » s'élève au 31 Décembre 2021 à 61 061 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2021 à la société « CELLCOM RETAIL » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2020 pour un montant de 147 370 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre cette prestation s'élève au 31 Décembre 2021 à 375 966 Dinars.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM RETAIL » au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 75 464 Dinars et sont constatés en produits à recevoir.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2021 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 3 314 518 Dinars. Le solde client « CELLCOM RETAIL » s'élève au 31 Décembre 2021 à 456 871 Dinars.

- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2021 à la société « CELLCOM RETAIL » des ventes de cartes de recharge pour un montant de 40 330 Dinars. Le solde de la créance de la société « CELLCOM SA » au titre de ces ventes s'élève au 31 Décembre 2021 à 81 276 Dinars.

7) **Société « YKH DISTRIBUTION »**

Le fournisseur « YKH DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2021 un solde créditeur de 4 819 Dinars.

8) **Autres**

D'autres opérations courantes ont été réalisées au cours de l'exercice 2021 entre la société « CELLCOM SA » et certaines parties liées. Ces opérations se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature des transactions	Montants	Solde au 31 Décembre 2021
YKH DISTRIBUTION	Ventes de téléphones et d'accessoires	1 051	1 254
Société Y.K.H Consulting	Ventes de téléphones et d'accessoires	1 390	1 655
Mr TARAK YASSINE HAMILA	Ventes de téléphones et d'accessoires	947	884
STE EDC	Ventes de téléphones et d'accessoires	2 683	2 142
CHIFCO	Ventes de téléphones et d'accessoires	1 376	1 639
STE JAWHARA TELECOM	Ventes des cartes de recharge	22 001	-
Total		29 448	7 573

III. **Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

- 1) Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et les avantages accordés au Président Directeur Général sont fixés par la décision du Conseil d'Administration du 25 Mars 2019. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 143 100 DT et d'une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. Par ailleurs, la société a mis à la disposition du Président Directeur Général une voiture de fonction et est entrain de prendre en charge les dépenses de ce véhicule (Réparations, assurances) ainsi que les frais de carburant à hauteur de 600 Dinars par mois.
 - Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 22 Novembre 2021, de dissocier les fonctions de « Président du Conseil d'Administration » et de « Directeur Général », le Conseil d'Administration réuni le 22 Novembre 2021 a décidé la nomination d'un Directeur Général à partir du 23 Novembre 2021 et de fixer sa rémunération à partir de cette date à un salaire annuel net de 162 000 Dinars et une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. En outre, la société continue à mettre à la disposition du Directeur Général une voiture de fonction et à prendre en charge les dépenses de ce véhicule (Réparations, assurances) ainsi que les frais de carburant à hauteur de 600 Dinars par mois.
 - Les rémunérations exceptionnelles accordées aux membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 205 du Code des Sociétés Commerciales sont composées de jetons de présence et sont fixées sur la base d'une proposition du Conseil d'Administration soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes. Pour l'exercice 2021, les jetons de présence ont été estimés à 30 000 DT.

- 2) Les obligations et engagements de la Société « CELLCOM SA » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Administrateurs	
	Charge de l'exercice 2021	Passif au 31-déc-21	Charge de l'exercice 2021	Passif au 31-déc-21
Avantages à court terme	283 344	-	60 000 (*)	30 000
Total	283 344	-	60 000	30 000

(*) Cette charge inclut les jetons de présence au titre de l'exercice 2020 distribués en 2021

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475, du Code des Sociétés Commerciales.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 15 Juin 2022

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

STEG International Services

Siège social : Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 les Berges du Lac Tunis

La STEG International Services publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Yahia ROUATBI (FINACO) & Mr Mahdi KOBBI.

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	4	1 070 093	1 050 289
Moins : amortissements		<u>-975 967</u>	<u>-857 860</u>
		94 126	192 429
Immobilisations corporelles	4	19 020 737	18 558 046
Moins : amortissements		<u>-5 302 900</u>	<u>-3 937 409</u>
		13 717 837	14 620 637
Immobilisations financières	5	8 936 697	6 189 040
Moins : provisions		<u>-9 188</u>	<u>-9 188</u>
		8 927 509	6 179 852
Total des actifs immobilisés		22 739 472	20 992 918
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		22 739 472	20 992 918
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6	35 816 785	39 167 303
Moins : provisions		<u>-</u>	<u>-</u>
		35 816 785	39 167 303
Clients et comptes rattachés	7	111 472 966	109 702 900
Moins : provisions		<u>-8 664 954</u>	<u>-8 398 975</u>
		102 808 012	101 303 925
Autres actifs courants	8	29 381 596	23 762 859
Placements et autres actifs financiers	9	6 615 481	131 019
Liquidités et équivalents de liquidités	10	35 236 583	16 793 650
Total des actifs courants		209 858 457	181 158 756
TOTAL DES ACTIFS		232 597 929	202 151 674

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves		16 000 000	16 000 000
Subventions d'investissement		3 125	3 625
Résultats reportés		4 502 597	21 938 898
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		70 505 722	87 942 523
Résultat de l'exercice		1 008 093	-15 936 301
Total des capitaux propres avant affectation	11	71 513 815	72 006 222
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	12	5 450 823	12 452 336
Provisions	13	6 284 340	8 303 321
Total des passifs non courants		11 735 163	20 755 657
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	25 161 310	27 281 124
Autres passifs courants	15	115 658 835	68 360 674
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	8 528 806	13 747 997
Total des passifs courants		149 348 951	109 389 795
Total des passifs		161 084 114	130 145 452
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		232 597 929	202 151 674

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	119 127 730	145 693 775
Autres produits d'exploitation	18	48 013	42 100
Total des produits d'exploitation		119 175 743	145 735 875
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des travaux en cours	6	-3 350 518	-19 321 663
Achats d'approvisionnements consommés	19	-49 528 308	-78 184 762
Charges de personnel	20	-6 287 713	-5 617 421
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	1 616 427	-2 124 248
Autres charges d'exploitation	22	-55 879 506	-60 201 394
Total des charges d'exploitation		-113 429 618	-165 449 488
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		5 746 125	-19 713 613
Charges financières	23	-3 861 494	-9 010 291
Produits financiers	24	4 976 708	11 417 865
Autres pertes ordinaires	25	-33 931	-167 874
Autres gains ordinaires	26	304 003	3 390 600
Résultat des activités ordinaires avant impôt		7 131 411	-14 083 313
Impôts sur le résultat	27	-6 123 318	-1 852 988
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 008 093	-15 936 301

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION			
Résultat net		1 008 093	-15 936 301
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)		-214 802	2 251 191
Amortissements des subventions d'investissement		-500	-500
Variations de :			
- Stocks		3 350 518	19 321 663
- Clients et comptes rattachés		-1 770 066	15 472 038
- Autres actifs courants		-5 618 737	4 792 180
- Fournisseurs et comptes rattachés		-1 946 933	-11 126 584
- Autres passifs courants		48 298 161	-4 865 305
- Intérêts courus		-38 763	-40 511
Plus ou moins-values sur sorties d'immobilisations		-11 738	44 188
Différences de change sur trésorerie en devises		-755 146	330 979
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		42 300 087	10 243 038
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-801 190	-761 058
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		102 950	551
Encaissements provenant de la cession d'actifs financiers		-	-
Décassements provenant de l'acquisition d'actifs financiers		-2 732 119	-206 208
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-3 430 359	-966 715
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Encaissements provenant des emprunts		4 257 090	12 455 648
Remboursements d'emprunts (en principal)		-16 483 368	-11 526 022
Variation des crédits de gestion (principal)		-	-
Dividendes distribués		-2 500 000	-2 500 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-14 726 278	-1 570 374
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités		755 146	-330 979
Variation de trésorerie		24 898 596	7 374 970
Trésorerie au début de l'exercice	9, 10 & 16	16 792 362	9 417 392
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9, 10 & 16	41 690 958	16 792 362

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

STEG International Services (STEG-IS) est une société anonyme constituée en octobre 2006. Son siège social est à la Résidence du Parc - Les Jardins de Carthage - Tunis. Elle a pour objet social :

- La réalisation des études se rapportant aux domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité et de gaz ;
- L'engineering, la conception, la fourniture d'équipements, la réalisation et le suivi des projets de production d'énergie électrique, de transport et de distribution d'électricité et de gaz, de cogénération, d'équipement photovoltaïque et d'énergie solaire ;
- La conduite, la maintenance, la formation et le perfectionnement d'ouvrages électriques et gaziers ;
- La réalisation d'audits énergétiques et de prestations de maîtrise de l'énergie ;
- La réalisation des essais et mesures ainsi que la réhabilitation de matériels ;
- La réalisation des analyses physico-chimiques.

Pour mener à bien ses activités, la STEG-IS a conclu, en 2007, avec la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) une convention d'assistance fixant les conditions et les modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure. En 2009, la STEG-IS a renouvelé les termes de cette convention pour une durée de trois années, renouvelable par tacite reconduction.

Le capital de la STEG-IS s'élève, au 31 décembre 2021, à 50 000 000 DT et se divise en 5 000 000 actions de valeur nominale unitaire de 10 DT, entièrement libérées et réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt
STEG et Président du Conseil	1 750 000	17 500 000	35%
IDC	500 000	5 000 000	10%
STUDI	500 000	5 000 000	10%
SCET Tunisie	500 000	5 000 000	10%
BTE SICAR	275 000	2 750 000	6%
STB	275 000	2 750 000	6%
BTK	250 000	2 500 000	5%
Personnes physiques	950 000	9 500 000	18%
TOTAL	5 000 000	50 000 000	100%

En octobre 2016, la STEG-IS a opté pour le régime de « Société totalement exportatrice ».

NOTE N°2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2021 se résument comme suit :

- 1) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Tanzanie et portant sur la fourniture et l'installation de lignes MT&BT et transformateurs de distribution ainsi que le raccordement des clients dans les zones rurales non électrifiées des districts ruraux de Busokelo, Rungwe, Mbozi, Ileje et Mbeya dans la région de Mbeya (Lot 4 & Lot 5), pour les montants de 7 615 KUSD et 46 501 165 289 Shillings Tanzaniens (TZS). Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 96% au 31 décembre 2020 à 100% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 2 570 KDT sur ce Projet ;
- 2) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Ouganda et portant sur la conception, la fourniture et l'installation de lignes électriques MT&BT associées pour les projets d'extension du réseau ERT III de la ligne 18 (Rwebisengo-Ntoroko) et de la ligne 19 (Kagongo-Rweshuri & Nyansimbo-Rwenkoobwa), Lot 2 D, pour un montant de 4 061 KUSD. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 93% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 10 687 KDT sur ce Projet ;
- 3) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client KPLC Kenya et portant sur l'étude, la fourniture et l'installation d'extensions de lignes monophasées à BT&MT et de câbles de services dans les comtés de Kwale, Mombasa, Taita-Taveta et Makueni (Lot 14), pour les montants de 7 373 KUSD et 245 040 175 Shillings Kenyans (KES). Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 95% au 31 décembre 2020 à 100% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 1 383 KDT sur ce Projet ;
- 4) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client KPLC Kenya et portant sur la fourniture, l'installation et la mise en service d'extensions de lignes MT, de lignes monophasées BT et de câbles de services dans le cadre du programme d'électrification (Lot 2), pour les montants de 8 295 KUSD et 7 537 500 Shillings Kenyans (KES). Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 89% au 31 décembre 2020 à 100% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 2 564 KDT sur ce Projet ;
- 5) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client CEET Togo et portant sur des travaux d'électrification rurale dans le maritime, la région des plateaux et la région centrale (MPC) au Togo, pour un montant de 8 087 KEUR. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 89% au 31 décembre 2020 à 100% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 3 374 KDT sur ce Projet ;
- 6) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client CEET Togo et portant sur les travaux de réhabilitation et de renforcement des postes sources et réseaux MT&BT (Lot 3 & Lot 2), pour les montants de 11 436 KEUR et 1 825 984 865 Francs CFA. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 80% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 37 111 KDT sur ce Projet ;
- 7) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client AER Cameroun et portant sur les travaux d'électrification rurale phase II, Lot 3, dans la région de Garoua au Cameroun, pour un montant de 9 622 KEUR. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 30 995 KDT sur ce Projet ;
- 8) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client Électricité de Guinée et portant sur les travaux de constructions de réseaux électriques MT&BT de 25 localités dans la région de Kindia (Lot 1), pour les montants de 2 918 KEUR et 15 333 672 106 Francs Guinéens (GNF). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 14 432 KDT sur ce Projet ;
- 9) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client GECOL Lybie et portant sur les travaux de maintenance de deux réservoirs d'eau pour la Station du l'Ouest de Tripoli, pour les montants de 1 260 KUSD et 635 487 Dinars Libyens (LYD). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 4 057 KDT sur ce Projet ;

- 10) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client GECOL Lybie et portant sur les travaux de maintenance de l'Unité 6 à l'Ouest de Tripoli, pour les montants de 441 000 KUSD et 500 625 Dinars Libyens (LYD). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2021, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 1 589 KDT sur ce Projet ;
- 11) Un chiffre d'affaires global de 119 128 KDT (dont 99,6% à l'export) en 2021, contre 145 694 KDT (dont 99,6% à l'export) en 2020, soit une diminution de 26 566 KDT (-18%). Il provient essentiellement des revenus comptabilisés sur les projets réalisés au Togo, Cameroun, Ouganda, Lybie et Guinée, pour un montant cumulé de 104 998 KDT, ce qui représente environ 88% du chiffre d'affaires global ;
- 12) Une augmentation de 1 770 KDT (+2%) des créances clients qui ont passé de 109 703 KDT fin 2020 à 111 473 KDT fin 2021 (en valeurs brutes). Elles représentent 94% du chiffre d'affaires et 48% du total des actifs au bilan arrêté au 31 décembre 2021 ;
- 13) Les charges d'exploitation ont atteint 113 430 KDT en 2021, contre 165 449 KDT en 2020, soit une diminution de 52 019 KDT (-31%), due essentiellement à l'achèvement des projets les plus importants, à savoir le Projet HT EDCL Rwanda et KPLC Kenya (Lot 2 & Lot 14) ;
- 14) Les stocks des travaux en cours (y compris les matériels sur chantiers ou en cours de transport) relatifs aux projets en cours de réalisation, notamment dans les Républiques de Tanzanie, Cameroun, Togo, Ouganda et Guinée, ont été évalués à 35 817 KDT au 31 décembre 2021, contre 39 167 KDT au 31 décembre 2020, soit une diminution de 3 350 KDT (-9%) ;
- 15) Un résultat net bénéficiaire de 1 008 KDT en 2021, contre un résultat net déficitaire de (15 936) KDT en 2020, enregistrant ainsi une amélioration de 16 944 KDT et s'analysant comme suit :

Libellé	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation (en KDT)
Produits d'exploitation	119 176	145 736	-26 560
Charges d'exploitation	-113 430	-165 449	52 019
Résultat d'exploitation	5 746	-19 713	25 459
Résultat financier	1 115	2 407	-1 292
Résultat exceptionnel	270	3 223	-2 953
Impôts sur le résultat	-6 123	-1 853	-4 270
Résultat net de l'exercice	1 008	-15 936	16 944

- 16) Une trésorerie positive de 41 691 KDT au 31 décembre 2021 (y compris les placements monétaires), contre 16 792 KDT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 24 899 KDT (+148%) ;
- 17) Des investissements incorporels et corporels pour un coût d'acquisition global (hors TVA) de 628 KDT s'analysant comme suit :

Actifs immobilisés	Coûts d'acquisition
Logiciels	20
Matériel informatique	115
Équipements de bureaux	43
Matériel et outillage d'exploitation	75
Matériel de transport	298
Autres immobilisations corporelles (AAI ...)	77
Total en KDT	628

NOTE N°3 : PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Déclaration de conformité

Les états financiers de la STEG-IS ont été arrêtés au 31 décembre 2021 conformément au Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

2. Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la date de clôture, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation.

3. Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'un amortissement linéaire à compter de la date de leur mise en service ; les principaux taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	5%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Équipements de bureaux	20%
- Matériel et outillage industriels	10% à 20%
- Agencements, aménagements et installations divers	15%

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 500 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

4. Prestations de services

Les revenus découlant des études et des prestations de services liées à l'objet social, sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations (facturation sur la base du temps et des ressources).

5. Contrats de construction

Lorsque le résultat du contrat de construction (portant notamment sur la fourniture, le transport et le montage d'équipements électriques) peut être estimé de façon fiable, les coûts et les produits relatifs à ce contrat sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement (en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture). Toutefois, lorsqu'il est probable que le contrat de construction dégagera une perte, celle-ci est immédiatement comptabilisée en résultat.

La Société est, en général, en mesure d'estimer de façon fiable le résultat du contrat de construction dès lors que :

- Elle a accepté un contrat qui établit les droits que peut faire valoir chacune des parties concernant le bien à construire, les contreparties devant être échangées et les modalités et conditions de paiement ;
- Elle a procédé à un inventaire des travaux en cours à la date de clôture ;
- Elle a obtenu l'acceptation par le client de l'ensemble des travaux réalisés et des produits non prévus au contrat ;
- Elle dispose d'un système interne efficace d'information budgétaire et financière ;
- Elle revoit et, le cas échéant, révisé ses estimations au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

Les coûts engagés sur des travaux en cours de réalisation dans le cadre du contrat de construction et non encore acceptés par le client sont portés en stock.

6. Subventions d'investissement

Les avantages fiscaux accordés à la Société sous la forme de primes d'investissement sont constatés dans la rubrique « Subventions d'investissement » parmi les capitaux propres et sont rapportés au résultat (en quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat) selon un plan d'amortissement identique à celui des immobilisations correspondantes.

7. Produits financiers

Les intérêts provenant des placements monétaires et des comptes courants bancaires créditeurs sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

8. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères effectuées par la Société sont comptabilisées en appliquant le taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Lorsque le règlement survient durant la période au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte qui est pris en compte dans la détermination du résultat de la période.

À la date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte de change en résultant est également pris en compte dans la détermination du résultat de la période.

9. Emprunts et coûts d'emprunts

Les emprunts de fonds portant intérêts, contractés par la Société, sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long termes sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants, à la date de clôture.

Les coûts d'emprunts (intérêts, pertes de change ...) sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas de certains contrats de construction), et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

10. Impôts sur le résultat

La charge cumulée d'impôts sur le résultat est constituée essentiellement des impôts sur les sociétés, exigibles au titre des bénéfices réalisés sur le marché local (en Tunisie) et au titre des bénéfices issus des projets réalisés à l'étranger (dans le cadre des établissements stables ou en vertu des contrats conclus avec les clients) lorsqu'ils sont imposables en application de la législation fiscale du pays du client ou de la convention de non-double imposition en vigueur.

11. Présentation de l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé par la Norme Générale NCT 01 (utilisation de la méthode indirecte pour les flux de trésorerie liés à l'exploitation) et en retenant les options suivantes :

- Les intérêts reçus, générés par les placements monétaires, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes reçus, générés par les titres de participation, sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes payés aux actionnaires sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement ; et
- Les intérêts payés, générés par les financements externes (emprunts et découverts bancaires) sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation.

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	IMMOBILISATIONS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU	
	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Transferts/ Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020	Entrées 2021	Transferts/ Sorties 2021	Soldes au 31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
Logiciels	1 050 289	19 804	-	1 070 093	857 860	118 107	-	975 967	94 126	192 429
Total des immobilisations incorporelles	1 050 289	19 804	-	1 070 093	857 860	118 107	-	975 967	94 126	192 429
Terrains	3 339 731	-	-	3 339 731	-	-	-	-	3 339 731	3 339 731
Constructions	7 079 948	-	-	7 079 948	1 061 992	353 998	-	1 415 990	5 663 958	6 017 956
Constructions légères	26 437	-	-	26 437	681	1 322	-	2 003	24 434	25 756
Matériel de transport	760 964	298 368	134 357	924 975	272 863	142 317	43 145	372 035	552 940	488 101
Equipements de bureaux	592 692	43 362	-	636 054	346 441	119 580	-	466 021	170 033	246 251
Equipements spécifiques	356 500	-	-	356 500	106 950	35 650	-	142 600	213 900	249 550
Matériel informatique	1 165 801	115 400	11 457	1 269 744	859 066	219 344	11 457	1 066 953	202 791	306 735
Agencements, aménagements et installations divers	507 272	14 947	-	522 219	149 347	49 234	-	198 581	323 638	357 925
Matériel et outillage d'exploitation	338 746	75 036	-	413 782	101 349	35 469	-	136 818	276 964	237 397
Matériel et outillage spécifiques	4 318 457	-	-	4 318 457	993 763	436 159	-	1 429 922	2 888 535	3 324 694
Equipements intérieurs	71 498	33 965	-	105 463	44 957	24 518	-	69 475	35 988	26 541
Autres équipements	-	27 427	-	27 427	-	2 502	-	2 502	24 925	-
Total des immobilisations corporelles	18 558 046	608 505	145 814	19 020 737	3 937 409	1 420 093	54 602	5 302 900	13 717 837	14 620 637
Total en DT	19 608 335	628 309	145 814	20 090 830	4 795 269	1 538 200	54 602	6 278 867	13 811 963	14 813 066

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Nombre de titres	% de participation	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Titres de participation :			3 195 613	3 195 613
- SONEDE Internationale	5 000	10,00%	100 000	100 000
- Société Tuniso-Saoudienne de l'Electricité et du Gaz	50 000	50,00%	1 890 092	1 890 092
- Société Sénégalaise SCL Energie Solution	30 000	50,00%	1 205 521	1 205 521
- STEG-IS Congo	1 000	100,00%	-	-
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC)	1 000	100,00%	9 188	9 188
- Moins : Provisions			-9 188	-9 188
Prêts au personnel à plus d'un an			71 915	63 707
Dépôts et cautionnements versés (*)			5 659 981	2 920 532
Total en DT			8 927 509	6 179 852

(*) Dont un montant de 2 555 751 DT (soit l'équivalent de 885 415 USD) faisant l'objet d'une saisie arrêt opérée par la CNSS sur des comptes bancaires en devises ouverts auprès de la STB et d'Amen Bank, et un montant de 356 060 DT relatif à la caution de 15% au titre de la vérification fiscale préliminaire contestée par la STEG-IS. Le reliquat de 2 748 170 DT correspond aux cautionnements versés à la CRDB Bank (en Tanzanie) pour un montant total de 2 445 737 DT (soit l'équivalent 1 947 018 488 Shillings Tanzaniens) en garantie de l'exécution des projets en cours de réalisation en Tanzanie et à divers cautionnements versés par la STEG-IS au titre de contrats de location simple ou de projets en cours de réalisation à l'étranger et en Tunisie pour un montant total de 302 433 DT se décomposant comme suit :

- Projets Tanzanie	57 244
- Projets Rwanda	15 347
- Projet Cameroun	77 548
- Projet Kenya	83 263
- Projet Lybie	24 146
- Projet Guinée	3 754
- Projet Togo	740
- Projet Ouganda	39 291
- Projet Sergaz	1 100
Total en DT	302 433

NOTE N°6 : STOCKS

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Travaux en cours - Projets TANZANIE :	5 279 675	1 830 268
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	1 830 268
- Stock de travaux en cours	5 279 675	-
Travaux en cours - Projet CAMEROUN :	6 044 140	15 383 681
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	6 044 140	15 383 681
Travaux en cours - Projet TOGO :	3 395 174	18 277 034
- Stock de matériels électriques sur chantier	3 395 174	332 987
- Stock de travaux en cours	-	17 944 047
Travaux en cours - Projet KENYA :	-	2 017 280
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	2 017 280
- Stock de travaux en cours	-	-
Travaux en cours - Projet SÉNÉGAL :	352 980	-
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	352 980	-
Travaux en cours - Projet OUGANDA :	4 373 395	1 477 588
- Stock de matériels électriques sur chantier	324 449	-
- Stock de travaux en cours	4 048 946	1 477 588
Travaux en cours - Projet GUINÉE :	13 278 282	181 452
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	13 278 282	181 452
Travaux en cours - Projet GUINÉE BISSAU :	1 059 448	-
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	1 059 448	-
Travaux en cours - Projet SERGAZ :	1 495 839	-
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	1 495 839	-
Travaux en cours - Projets RWANDA :	377 363	-
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	377 363	-
Travaux en cours - Projets BÉNIN :	160 489	-
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	160 489	-
Montant Brut en DT	35 816 785	39 167 303
Moins : Provisions	-	-
Montant Net en DT	35 816 785	39 167 303

1) Stock de travaux en cours - Projets Cameroun, Tanzanie, Ouganda et Guinée

Les coûts (y compris les frais de gestion des projets et les matériels et fournitures sur chantiers) directement engagés, jusqu'au 31 décembre 2021, sur certains projets en cours de réalisation par la STEG-IS au Cameroun, Tanzanie, Ouganda et Guinée totalisent respectivement 6 044 140 DT (dont un montant de 135 497 DT relatif à 2020), 5 279 675 DT, 4 373 395 DT et 13 278 282 DT. Ils se rapportant notamment à des **travaux exécutés** par la STEG-IS **et non encore acceptés par les clients étrangers** à la date de clôture et, de ce fait, sont reportés à l'actif du bilan parmi les stocks de travaux en cours, sans la comptabilisation de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2021. De ce fait, le résultat net est affecté de la marge bénéficiaire réalisable au titre de ces travaux exécutés.

2) Stocks de travaux en cours - Autres Projets

Ces stocks totalisant 6 841 293 DT, correspondent aux coûts (y compris les frais de gestion des projets et les matériels et fournitures sur chantiers) directement engagés, jusqu'au 31 décembre 2021, sur des marchés (contrats de construction) en cours de réalisation par la STEG-IS au Rwanda, Bénin, Guinée Bissau, Togo, Sénégal et Tunisie, et se rapportant notamment à des travaux non encore acceptés par les clients étrangers à la date de clôture.

NOTE N°7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS**31 décembre 2021 31 décembre 2020**

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients export :	76 070 763	80 222 462
- EDCL Rwanda	33 651 350	55 491 068
- REA Tanzanie	1 954 378	772 113
- AER Cameroun	7 078 546	-
- REA Ouganda	2 500 841	-
- Électricité de Guinée	5 378 154	-
- CEET Togo	811 280	3 245 362
- TANESCO Tanzanie	-	2 259 204
- Ministère de l'Énergie de Guinée	766 552	-
- KPLC Kenya	3 731 933	3 741 706
- NEUC Liban	616 427	291 462
- SCET Tunisie - Projet Tchad	2 783 579	2 783 579
- SNE Tchad	1 471 604	2 082 955
- MAT-DGGT Congo	5 490 812	5 490 812
- GECOL Lybie	1 714 221	308 336
- SONABEL Burkina Faso	77 835	10 554
- STEG-IS SAUDI	710 710	296 476
- SOMELEC	43 786	43 786
- SCL Sénégal	7 078 117	3 322 951
- Groupe Chimique Tunisien	21 740	60 740
- Électricité de Djibouti	140 133	13 910
- MITSUBISHI	41 317	-
- IMS	7 448	7 448
Clients locaux :	316 745	343 586
- CPC	44 003	-
- SITEP	151 000	22 000
- STIR	2 085	192 107
- CIMENTERIE JBEL OUST	-	11 682
- BRIQUETERIE JBEL OUST	17 106	5 424
- CARTHAGO S.A.	38 521	34 761
- T.M.I	6 545	6 545
- Autres clients locaux	57 485	71 067

Clients export - produits à recevoir :	17 532 005	15 432 061
- REA Ouganda	4 717 437	-
- AER Cameroun	4 658 100	-
- EDCL Rwanda	230 484	2 508 323
- KPLC Kenya	-	7 901 317
- SCL Sénégal	1 230 807	3 671 775
- CEET Togo	-	76 183
- Électricité de Guinée	2 095 872	1 270 058
- GECOL Lybie	3 602 518	-
- MITSUBISHI	18 714	4 405
- REA Tanzanie	566 195	-
- STEG-IS SAUDI	411 878	-
Clients locaux - produits à recevoir :	-	133 383
- CPC	-	133 383
Clients export - retenues de garantie :	17 553 453	13 563 390
- REA Tanzanie	7 616 017	6 983 212
- EDCL Rwanda	1 653 155	2 173 691
- KPLC Kenya	1 128 027	3 523 859
- CEET Togo	3 706 286	882 628
- REA Ouganda	596 935	-
- AER Cameroun	1 316 869	-
- Électricité de Guinée	1 233 655	-
- GECOL Lybie	302 509	-
Clients locaux - effets à recevoir	-	8 018
Montant Brut en DT	111 472 966	109 702 900
Moins : Provisions (*)	-8 664 954	-8 398 975
Montant Net en DT	102 808 012	101 303 925
(*) Les provisions pour créances douteuses s'analysent comme suit au 31 décembre 2021 :		
- SCET Tunisie - Projet Tchad	2 783 579	
- MAT-DGGT Congo - Projet Interconnecté	2 470 102	
- MAT-DGGT Congo - Projet Mabombo	3 010 866	
- MAT-DGGT Congo - Projet Boundji-Ewo	9 844	
- NEUC Liban	283 979	
- CIMENTERIE JBEL OUST	11 682	
- SOMELEC	43 786	
- IMS	7 448	
- SGS	1 344	
- GCT	21 740	
- T.M.I	6 545	
- CARTHAGO S.A.	5 950	
- POWER TURBINE TUNISIA	2 380	
- BRIQUETERIE JBEL OUST	5 424	
- Autres clients douteux (ERE, SACEM INDUSTRIE ...)	285	
Total en DT	8 664 954	

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS COURANTS**31 décembre 2021 31 décembre 2020**

Fournisseurs débiteurs :	7 543 821	5 098 871
- SIAME	146 246	301 511
- TUNISIE CABLES	-	958 396
- SACEM	463 305	265 941
- REVELON	-	82 295
- AMS	-	113 805
- MSGI	3 646 023	628 698
- Boudrant Gros	146 489	-
- Fournisseurs Projets Rwanda	107 709	742 036
- Fournisseurs Projets Tanzanie	1 370 724	186 653
- Fournisseurs Projet Sénégal	16 655	23 595
- Fournisseurs Projet Kenya	2 929	11 253
- Fournisseurs Projet Cameroun	99 323	1 266 827
- Fournisseurs Projet Togo	260	347 470
- Fournisseurs Projet Ouganda	25 585	9 060
- Fournisseurs Projets Guinée	1 254 069	-
- Autres fournisseurs débiteurs locaux	264 504	161 331
Etat - impôts et taxes :	17 403 295	15 006 221
- Crédit de TVA (sur déclaration)	2 641 701	2 376 176
- TVA à régulariser	1 017	5 490
- TVA - Projets Tanzanie	7 462 883	6 638 148
- TVA - Projet Kenya	3 171 214	2 859 575
- TVA - Projet Ouganda	109 226	81 538
- Acomptes provisionnels - Projets Tanzanie	147 100	55 530
- Retenues à la source - Projets Tanzanie	2 193 385	1 986 337
- Retenues à la source - Projets Kenya	1 537 727	960 120
- Retenues à la source - autres projets à l'étranger	139 042	43 307
Personnel et comptes rattachés :	31 058	15 686
- Avances et acomptes au personnel	31 058	15 686

Suite 1 Note N°8

Sociétés du groupe :	235 702	238 833
- Société Sénégalaise SCL Energie Solution	235 702	238 833
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC)	663 583	663 583
- Moins : Provisions	-663 583	-663 583
Produits à recevoir	-	12 573
Comptes de régularisation actif :	3 584 678	3 142 156
- Charges reportées d'assistance et de représentation commerciale	2 396 036	2 612 334
- Charges comptabilisées d'avance (loyers, primes d'assurance ...)	1 188 642	529 822
Compte d'attente (Virements internes à apurer)	27 544	13 329
Débiteurs divers	555 498	235 190
<i>Total en DT</i>	29 381 596	23 762 859

NOTE N°9 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

31 décembre 2021 31 décembre 2020

Prêts au personnel à moins d'un an	115 481	131 019
Placements monétaires :	6 500 000	-
- Principal	6 500 000	-
- Intérêts à recevoir	-	-
<i>Total en DT</i>	6 615 481	131 019

NOTE N°10 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS**31 décembre 2021 31 décembre 2020****CCP SERGAZ - Fonds mis à disposition pour droits de servitudes à payer** **1 591** **1 671****Banques :** **34 545 553** **16 446 810**- Banques Siège (Tunis) **25 947 912** **13 716 216**. *TND* **5 196 458** **453 011**. *USD* **10 896 693** **7 308 394**. *EURO* **9 854 761** **5 954 811**- Banques Chantiers à l'étranger (*) **8 597 641** **2 730 594****Caisses :** **689 439** **345 169**- Caisse Siège (Tunis) **4 538** **11 212**- Caisses Chantiers (Rwanda, Kenya, Tanzanie, Cameroun, To **684 901** **333 957*****Total en DT*** **35 236 583** **16 793 650**

(*) Dont 5 811 066 DT pour les banques CRDB Bank (en Tanzanie), Ecobank (en Guinée Bissau) et BIA (au Togo).

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(En DT)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Subventions d'investissement	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2019	50 000 000	4 711 604	11 000 000	4 125	24 727 294	90 443 023
Affectation bénéfice 2019	-	288 396	-	-	-288 396	-
Dividendes à servir	-	-	-	-	-2 500 000	-2 500 000
Amortissements des subventions	-	-	-	-500	-	-500
Perte 2020	-	-	-	-	-15 936 301	-15 936 301
Soldes au 31 décembre 2020	50 000 000	5 000 000	11 000 000	3 625	6 002 597	72 006 222
Affectation bénéfice 2020	-	-	-	-	-	-
Dividendes à servir	-	-	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Amortissements des subventions	-	-	-	-500	-	-500
Bénéfice 2021	-	-	-	-	1 008 093	1 008 093
Soldes au 31 décembre 2021	50 000 000	5 000 000	11 000 000	3 125	5 510 690	71 513 815

NOTE N°12 : EMPRUNTS (NON COURANTS)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
STB - crédit à moyen terme : 15 000 000 USD (1)	2 950 823	7 452 336
STB - crédit à moyen terme : 7 500 000 TND (2)	2 500 000	5 000 000
Montant Net en DT	5 450 823	12 452 336

(1) Afin d'assurer le financement du Projet HT au Rwanda portant sur la conception, la fourniture, le montage et la mise en service de la ligne 110 kV Gahanga-Rilima et de la ligne 220 kV Mamba-Rwabusoro-Rilima et des sous-stations associées (Lot 2), la STEG-IS a bénéficié d'un crédit à moyen terme de 15 000 000 USD, accordé par la Société Tunisienne de Banque (STB) aux conditions suivantes :

- Durée de remboursement : 5 ans, dont une année de grâce ;
- Taux d'intérêt annuel : libor 6 mois majorée de 2,75%.

(2) Afin d'assurer le renforcement de sa trésorerie et le financement de certaines dépenses d'exploitation, la STEG-IS a bénéficié d'un autre crédit à moyen terme de 7 500 000 DT, accordé par la Société Tunisienne de Banque (STB) aux conditions suivantes :

- Durée de remboursement : 4 ans, dont une année de grâce ;
- Taux d'intérêt annuel : TMM+3%.

NOTE N°13 : PROVISIONS

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Provisions pour risques et charges - Siège :	2 604 340	4 043 321
- Provisions pour risques sociaux	200 000	200 000
- Provisions pour risques fictifs	2 404 340	3 843 321
Provisions pour risques et charges - Projets Rwanda	1 500 000	2 500 000
Provisions pour garanties conférées aux clients :	2 180 000	-
- Projets Cameroun	750 000	-
- Projets Lybie	960 000	-
- Projets Guinée	470 000	-
Provisions pour pertes sur marchés à achèvement futur :	-	1 760 000
- Projets KPLC Kenya	-	1 600 000
- Projet REA 3 Tanzanie	-	160 000
Total en DT	6 284 340	8 303 321

1) Provisions pour risques sociaux

Les provisions pour risques sociaux se rapportent essentiellement aux résultats d'un contrôle comptable de la situation de la STEG-IS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012, effectué par la CNSS au cours de l'exercice 2013, notifiés en date du 31 décembre 2013.

La CNSS réclame le paiement d'un complément de cotisations pour un montant de 2 320 843 DT, provenant essentiellement de l'intégration dans l'assiette de cotisation des éléments suivants :

- Les indemnités d'expatriation et autres formes d'intéressement servis au personnel de la STEG détaché auprès de la STEG-IS, soumis au régime CNRPS ;
- Les indemnités spécifiques d'expatriation servies au personnel de la STEG-IS ayant participé à l'exécution des projets à l'étranger. Ces indemnités d'expatriation sont exclues de l'assiette de cotisation aux termes de l'article 1 point 17 du décret n°2003-1098 du 19 mai 2003, fixant la liste des avantages exclus de l'assiette de cotisation au titre des régimes de sécurité sociale ;
- Les coûts des travaux de sous-traitance assurés par des entreprises locales dans le cadre de la réalisation des projets à l'étranger ;
- Des comptes de passif (fournisseurs et charges à payer) dont les soldes ont été déjà pris en compte au niveau des charges (double emploi) ;
- Les frais de mission et de réception à l'étranger (justifiés par des factures ou déterminés selon le barème applicable) ;
- Des honoraires justifiés par des factures émanant de personnes physiques ou morales patentées.

La STEG-IS a répondu, dans le délai légal, à cette notification en démontrant le caractère non fondé de la quasi-totalité des éléments de redressement, en s'appuyant sur les textes légaux qui sont applicables dans les circonstances et en fournissant les preuves matérielles requises (états, conventions, factures, etc.).

Plusieurs réunions ont été tenues avec la Direction Générale et le bureau concerné de la CNSS pour discuter les éléments de réponse avancés par la STEG-IS. Le 13 février 2015, la CNSS a révisé à la baisse le montant réclamé en adressant une deuxième notification exigeant le paiement d'un complément de cotisations de 2 203 563 DT, soit une réduction à de 117 280 DT. La STEG-IS s'est opposée, dans le délai légal, à cette deuxième notification.

Par prudence, une provision pour risque social (objet d'un litige en cours) a été constituée par la STEG-IS, de manière progressive sur les trois exercices 2013, 2014 et 2015, pour un montant global de 1 652 672 DT (soit 75% du montant de la deuxième notification).

Une première reprise sur provision pour risque social a été comptabilisée en 2016 pour un montant de 1 101 781 DT afin de ramener le solde de ce passif de 1 652 672 DT au 31 décembre 2015 à 550 891 DT au 31 décembre 2016 (soit 25% du montant de la deuxième notification), en s'appuyant sur le jugement préliminaire prononcé en faveur de la STEG-IS sous le n°22 en date du 8 mars 2017 ainsi que la correspondance de l'avocat chargé de l'affaire reçue en date du 5 juillet 2017 qui confirme la révision à la baisse du risque social encouru. Signalons qu'une expertise judiciaire a été ordonnée par la Cour d'Appel de Tunis en date du 8 mars 2017.

Une deuxième reprise sur provision pour risque social a été comptabilisée au cours de l'exercice 2020 pour un montant de 350 891 DT afin de ramener le solde de ce passif de 550 891 DT au 31 décembre 2019 à 200 000 DT au 31 décembre 2020, en s'appuyant sur un jugement prononcé par la Cour d'Appel de Tunis en date du 27 avril 2021 en faveur de la STEG-IS et fixant le montant cumulé à payer à la CNSS à 157 867 DT (sans compter les frais).

2) Provisions pour risques fiscaux

Les provisions pour risques fiscaux ont été constituées par la STEG-IS pour couvrir essentiellement les risques de redressement de sa situation fiscale notamment au titre des activités hors établissements stables situés à l'étranger pour les exercices 2013 à 2018. En effet, la STEG-IS a fait l'objet des deux contrôles fiscaux suivants :

a) Vérification préliminaire

Le 29 décembre 2016, la STEG-IS a reçu une notification des résultats de la vérification préliminaire de sa situation fiscale au titre des exercices 2012, 2013 et 2014, effectuée par la Direction des Grandes Entreprises (DGE). Cette vérification a porté sur l'impôt sur les sociétés et les acomptes provisionnels.

L'administration fiscale, après avoir considéré les projets Rwanda et Cameroun comme étant des établissements stables (même si la STEG-IS ne les a pas créés effectivement et n'a pas payé d'impôts sur les résultats aux autorités locales au titre de ces projets), et séparé les produits et les charges concernant ces établissements stables de fait en se basant sur des informations partielles et non fiables (se rapportant notamment aux frais généraux à répartir sur la base du chiffre d'affaires de chaque activité séparée fiscalement par rapport au chiffre d'affaires total de l'année), a redressé à la hausse les bénéfices imposables des autres activités.

De ce fait, elle réclame le paiement d'un complément d'impôt de 2 373 731 DT (dont 805 206 DT de pénalités) sur la base des bénéfices redressés des activités réalisées en dehors des projets Rwanda et Cameroun, s'analysant comme suit :

	2012		2013		2014	
	<i>Principal</i>	<i>Pénalités</i>	<i>Principal</i>	<i>Pénalités</i>	<i>Principal</i>	<i>Pénalités</i>
Impôt sur les Sociétés	794 470	427 028	-	5	-	-
Acomptes provisionnels	-	-	715 023	357 512	59 032	20 661
<i>Sous-totaux annuels</i>	<i>1 221 498</i>		<i>1 072 540</i>		<i>79 693</i>	
Total Général en DT	2 373 731					

La STEG-IS a répondu, dans le délai légal, à cette notification en démontrant le caractère non fondé et exagéré des redressements effectués, en s'appuyant sur les textes légaux qui sont applicables dans les circonstances et en fournissant les preuves matérielles requises. En effet, la STEG-IS a constaté que les bénéfices redressés représentent 142% du chiffre d'affaires en 2012 et 88% du chiffre d'affaires en 2013, ce qui est inacceptable.

Plusieurs réunions ont été tenues avec les vérificateurs de la DGE pour discuter les éléments de réponse avancés par la STEG-IS. Le 13 juillet 2017, la DGE a répondu à l'opposition de la STEG-IS en acceptant le principe de répartition des frais généraux entre les activités sur la base du critère du chiffre d'affaires, sous réserve de la communication des éléments probants justifiant la détermination des montants réels de ces charges communes.

En janvier 2019, la STEG-IS a reçu un arrêté de taxation d'office confirmant les résultats de la vérification préliminaire de sa situation fiscale au titre des exercices 2012 à 2014, consistant en un redressement pour un montant global de 2 373 731 DT. Conformément aux dispositions du code des droits et procédures fiscaux et tout en rejetant complètement les résultats de cette vérification fiscale préliminaire, la STEG-IS a intenté, auprès du tribunal compétent, une action en justice contre l'administration fiscale afin de défendre ses intérêts. Le 02 juin 2021, un jugement en premier ressort, en faveur de la STEG-IS, a été rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous le n°8503 ; il porte annulation de l'arrêté de taxation d'office émis en 2019. De ce fait, aucune provision pour risque fiscal n'a été maintenue au passif du bilan au 31 décembre 2021 pour cette vérification préliminaire.

b) Vérification approfondie

En mai 2019, la STEG-IS a reçu la notification d'une vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 par la Direction des Grandes Entreprises. Ce contrôle fiscal a porté sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, les retenues à la source, la TVA, la TCL et les autres impôts et taxes.

Le 26 décembre 2019, la STEG-IS a reçu une notification des résultats de cette vérification approfondie, effectuée au cours de l'année 2019, en vertu de laquelle la DGE réclame le paiement d'un montant total de 13 299 887 DT (dont 3 192 211 DT de pénalités) au titre de divers impôts et taxes.

Le 06 avril 2022 et dans le cadre de l'article 67 de la loi de finances pour l'année 2022, la STEG-IS a signé avec la DGE un procès-verbal de conciliation au titre de cette vérification approfondie, en acceptant le paiement d'un montant de 2 404 340 DT (dont 118 542 DT de pénalités).

De ce fait, une reprise sur provision pour risque fiscal a été comptabilisée au cours de l'exercice 2021 pour un montant de 1 438 981 DT afin de ramener le solde de ce passif de 3 843 321 DT au 31 décembre 2020 à 2 404 340 DT au 31 décembre 2021.

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

31 décembre 2021 31 décembre 2020

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Fournisseurs d'exploitation - achats de biens et services :	15 282 282	19 168 509
- STEG	482 327	4 040 038
- SMART LOGISTIC	149 011	32 275
- CONTINENTAL TOURS	83 828	128 539
- TUNISIE CABLES	2 019 500	146 297
- ASSURANCE STAR	57 250	72 516
- MERSA	66 117	-
- DISCOVERY INFORMATIQUE	-	18 499
- SOFATOP	245 340	-
- SIAME	241 005	13 525
- SACMI	101 750	-
- Fournisseurs Projets Rwanda	1 300 163	9 015 685
- Fournisseurs Projet Kenya	-	1 191 786
- Fournisseurs Projet Togo	1 103 040	1 887 258
- Fournisseurs Projets Tanzanie	3 225 176	83 930
- Fournisseurs Projet Ouganda	3 217 160	923 800
- Fournisseurs Projets Guinée	1 267 267	10 375
- Fournisseurs Projet Sénégal	121 902	144 744
- Fournisseurs Projet Cameroun	61 270	234 318
- Autres fournisseurs locaux	1 540 176	1 224 924
Fournisseurs d'exploitation - factures non parvenues :	1 211 237	1 425 069
- STEG	877 258	954 355
- ISM	79 846	-
- Fournisseurs Projets Togo	-	25 734
- Fournisseurs Projets Kenya	-	193 977
- Fournisseurs Projet Cameroun	25 217	-
- Autres charges à payer (honoraires, assurances...)	228 916	251 003
Fournisseurs d'immobilisations :	148 431	321 312
- MAS	92 573	92 573
- INTELO	7 981	25 329
- NETWORK ASSOCIATE	-	57 200
- STRUCTURA	-	47 897
- SERENITY SOFT	-	38 795
- RUSPINA	29 063	29 063
- PICOSOFT	10 219	9 550
- ADB	-	3 553
- Autres fournisseurs	8 595	17 352

Fournisseurs d'exploitation - retenues de garantie :	2 694 279	5 471 039
- Fournisseurs Projets Rwanda	1 446 826	4 293 695
- Fournisseurs Projet Cameroun	271 799	-
- Fournisseurs Projet Ouganda	14 238	131 513
- Fournisseurs Projet Kenya	340 005	245 509
- Fournisseurs Projet Togo	524 692	586 713
- Fournisseurs Projet Sénégal	49 678	33 186
- Fournisseurs Projet Guinée	47 041	-
- Autres fournisseurs locaux	-	180 423
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer :	5 752 427	822 541
- SACEM INDUSTRIES	151 036	-
- MERSA	192 556	-
- MSGI	5 280 059	741 673
- GLOBAL EVOLUTION LIGHTING	128 776	-
- SMART LOGISTICS & SHIPPING	-	80 868
Fournisseurs d'immobilisations - retenues de garantie	4 602	4 602
Fournisseurs d'immobilisations - retenues assurance décennale	68 052	68 052
<i>Total en DT</i>	25 161 310	27 281 124

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS**31 décembre 2021 31 décembre 2020**

Clients créditeurs (avances reçues ...) :	87 829 256	46 460 184
- EDCL Rwanda	8 251 877	317 954
- REA Tanzanie	11 983 899	-
- PRAE Guinée Bissau	27 965 242	-
- PASE Bénin	2 474 074	-
- Électricité de Guinée	11 860 093	1 904 930
- EDC Cameroun	4 366 850	1 771 612
- Électricité de Djibouti	523	143 451
- Ministère de l'Énergie de Guinée	-	793 417
- MAT-DGGT Congo	320 861	320 861
- SERGAZ	3 780 000	3 780 000
- AER Cameroun	3 860 434	9 927 329
- CEET Togo	6 776 571	23 100 971
- SOGEM Sénégal	2 936 690	-
- REA Ouganda	3 244 056	2 229 241
- KPLC Kenya	-	2 168 600
- Autres clients créditeurs	8 086	1 818
Etat - impôts et taxes / Activités hors établissements stables à l'étranger :	490 557	1 610 398
- Retenues à la source	309 031	444 034
- Impôt sur les Sociétés à payer en Tunisie	166 311	1 148 698
- Contribution Sociale de Solidarité	7 316	300
- TCL à payer	287	8 383
- Autres taxes à payer	7 612	8 983
Etat - impôts et taxes / Activités des établissements stables à l'étranger :	15 350 854	12 201 070
- Impôt sur les sociétés à payer en Tanzanie	2 109 510	702 289
- Impôt sur les sociétés à payer en Ouganda	99 250	1 070 453
- Impôt sur les sociétés à payer en Kenya	966 608	-
- Impôt sur les sociétés à payer au Congo	1 457 439	1 457 439
- TVA - projets Tanzanie	7 732 701	7 379 997
- TVA - projet Kenya	2 868 571	1 457 341
- Retenues à la source - projets Tanzanie	26 394	25 169
- Retenues à la source - projets Congo	11 776	11 776
- Retenues à la source - projets Rwanda	50 539	50 539
- Retenues à la source - projet Kenya	16 544	46 067
- Retenues à la source - projets Guinée	11 522	-
Provisions pour impôts sur les résultats d'établissements stables à l'étranger	3 500 000	1 401 625
SERGAZ - droits de servitudes à payer	239 667	60 685
Créditeurs divers :	630 579	502 877
- CNSS	429 065	383 251
- CNRPS	13 341	8 249
- CAVIS	34 800	55 418
- Autres créditeurs	153 373	55 959

Personnel et comptes rattachés :	1 463 705	1 081 569
- Personnel rémunérations dues	180 482	60 196
- Congés à payer - personnel détaché	8 018	8 018
- Congés à payer - personnel permanent	424 609	530 649
- Prime exceptionnelle - personnel permanent et détaché	417 643	273 000
- Prime de bilan - Direction Générale	185 260	89 858
- Prime exceptionnelle - Direction Générale	122 357	27 000
- Congés à payer - Direction Générale	59 852	33 876
- Autres charges à payer	65 484	58 972
Diverses charges à payer :	6 115 937	5 042 266
- Intéressements à payer	17 544	30 974
- Indemnités d'expatriation à payer	1 650 356	970 111
- Honoraires à payer / contrats d'assistance et de représentation	2 121 494	737 225
- Actionnaires, dividendes à payer	1 500 000	2 500 000
- Commissions de gestion / emprunt bancaire STB	112 290	112 290
- Autres charges à payer (jetons de présence...)	714 253	691 666
Produits comptabilisés d'avance (placements monétaires)	38 280	-
Total en DT	115 658 835	68 360 674

NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants :	8 404 855	13 629 620
- STB - crédit à moyen terme : 15 000 000 USD	5 904 855	11 129 620
- STB - crédit à moyen terme : 7 500 000 DT	2 500 000	2 500 000
Intérêts courus non échus :	78 326	117 089
- STB - crédit à moyen terme : 7 500 000 DT	78 326	117 089
Découverts bancaires :	45 625	1 288
- AMEN Bank	16 484	-
- ATTIJARI Bank	1 491	1 288
- CCP	27 650	-
Total en DT	8 528 806	13 747 997

NOTE N°17 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Travaux et prestations de services - exportation :	118 667 162	145 051 708
- EDCL Rwanda	2 223 860	54 439 853
- REA 3 Tanzanie	2 570 382	3 053 110
- TANESCO Tanzanie	-	6 964 273
- REA Ouganda	10 686 785	2 393 833
- AER Cameroun	30 995 482	-
- KPLC Kenya	3 946 543	44 757 879
- CEET Togo	40 485 335	23 980 855
- NEUC Liban	329 764	321 745
- PEEDU Congo	-	1 035 154
- GECOL Lybie	5 645 896	322 164
- Électricité de Guinée	17 184 554	1 270 057
- SNE Tchad	1 019 314	1 678 554
- SCL Sénégal	1 406 121	3 671 775
- Électricité de Djibouti	285 980	-
- STEG-IS SAUDI	1 801 237	655 993
- SONABEL Burkina Faso	67 521	506 463
- SOMOLEC Mauritanie	18 388	-
Travaux et prestations de services - marché local :	460 568	642 067
- CPC	39 403	141 180
- STIR	32 954	127 069
- MITSUBISHI	139 009	-
- SACEM INDUSTRIE	43 065	34 755
- CARTHAGO S.A.	24 500	30 450
- GCT	-	42 000
- SERGAZ	-	140 608
- CEMENTS DE BIZERTE	4 400	39 425
- DSI	-	5 160
- CLARK ENERGY	-	-
- SITEP	129 000	22 000
- Autres clients locaux	48 237	59 420
Total en DT	119 127 730	145 693 775

NOTE N°18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Amortissements des subventions d'investissement	500	500
Indemnisations assurances	47 513	41 600
<i>Total en DT</i>	48 013	42 100

NOTE N°19 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Matériels et fournitures - projets Tanzanie	2 653 752	4 468 259
Matériels et fournitures - projet Kenya	212 610	2 243 945
Matériels et fournitures - projet Togo	4 817 617	25 510 656
Matériels et fournitures - projet Guinée	19 140 111	-
Matériels et fournitures - projets Rwanda	1 024 840	32 241 445
Matériels et fournitures - projet Ouganda	8 212 564	998 638
Matériels et fournitures - projet Sénégal	39 808	1 766 638
Matériels et fournitures - projet Cameroun	7 037 927	5 394 181
Matériels et fournitures - projet Lybie	170 705	-
Matériels et fournitures - autres projets	196	4 612
Equipements et outillages - divers projets	1 286 434	699 092
Produits alimentaires - divers projets	1 135 074	973 960
Produits pharmaceutiques - divers projets	13 170	8 333
Carburants et lubrifiants - divers projets	1 367 928	2 041 083
Carburants et lubrifiants - siège Tunis	47 553	28 343
Electricité	208 913	265 639
Fournitures de bureaux	533 839	439 100
Autres achats	1 625 267	1 100 838
<i>Total en DT</i>	49 528 308	78 184 762

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Salaires et compléments de salaires - Direction Générale	669 577	455 471
Salaires et compléments de salaires - personnel permanent	4 212 566	3 692 159
Salaires et compléments de salaires - personnel détaché	-	28 477
Rémunération du Président du Conseil d'Administration	2 118	1 765
Congés payés (variation)	-96 442	182 891
Charges sociales légales et autres charges de personnel	1 499 894	1 256 658
<i>Total en DT</i>	6 287 713	5 617 421

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 538 200	1 517 679
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 680 000	1 760 000
Reprises sur provisions pour risques et charges	-7 100 606	-850 891
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	283 979	27 042
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-18 000	-329 582
<i>Total en DT</i>	-1 616 427	2 124 248

NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Services extérieurs :	52 561 456	58 773 896
- Intéressements servis aux détachés STEG	2 481 988	2 031 880
- Autres intéressements servis	4 453 965	4 344 512
- Rémunération STEG / détachement de son personnel	1 971 257	1 637 969
- Transports sur ventes (d'équipements électriques)	3 519 543	2 601 793
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 689 461	6 310 567
- Honoraires d'assistance et de représentation à l'étranger	4 590 447	6 471 106
- Travaux de sous-traitance - projet Sénégal	457 004	302 578
- Travaux de sous-traitance - projets Kenya	758 348	2 707 040
- Travaux de sous-traitance - projets Rwanda	164 156	4 196 134
- Travaux de sous-traitance - projets Ouganda	1 159 534	654 314
- Travaux de sous-traitance - projets Togo	5 765 683	3 282 482
- Travaux de sous-traitance - projets Cameroun	1 524 970	-
- Travaux de sous-traitance - projets Guinée	331 445	-
- Autres sous-traitance générale	188 104	558 166
- Transports et déplacements	2 365 675	2 935 384
- Missions et réceptions	3 034 477	2 789 088
- Frais de formation	55 235	95 218
- Loyers et charges locatives - divers projets	6 629 349	9 436 211
- Autres loyers et charges locatives	20 061	9 117
- Jetons de présence	40 000	40 000
- Services bancaires et assimilés	1 056 196	882 259
- Primes d'assurance (export, maladies) - divers projets	1 113 296	728 647
- Primes d'assurance - siège Tunis	358 549	376 573
- Frais postaux et de télécommunications	282 483	341 029
- Dons et subventions	69 762	65 760
- Timbres de voyage	15 780	11 820
- Maintenance informatique	231 820	112 777
- Frais de publicité et publications	175 149	32 489
- Entretien et réparations	209 225	113 650
- Personnel extérieur à l'entreprise - divers projets	2 696 458	5 452 617
- Autres personnel extérieur à l'entreprise et autres services extérieurs	152 036	252 716
Impôts et taxes	3 318 050	1 427 498
Total en DT	55 879 506	60 201 394

NOTE N°23 : CHARGES FINANCIÈRES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Pertes de change matérialisées :	1 573 136	1 799 633
- Activités des établissements stables à l'étranger	1 178 848	1 077 398
- Activités hors établissements stables à l'étranger	394 288	722 235
Pertes de change non matérialisées :	727 608	5 407 361
- Activités des établissements stables à l'étranger	726 683	5 284 353
- Activités hors établissements stables à l'étranger	925	123 008
Intérêts débiteurs des CCB	504	24 895
Intérêts des emprunts bancaires	1 457 104	1 760 016
Pénalités fiscales	103 142	18 386
Total en DT	3 861 494	9 010 291

NOTE N°24 : PRODUITS FINANCIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Gains de change matérialisés	1 323 182	2 182 649
Gains de change non matérialisés / créances clients étrangers	1 935 714	5 662 661
Gains de change / actualisation trésorerie en devises	1 097 658	583 323
Gains de change non matérialisés / CC des sociétés du groupe	13 604	16 735
Gains de change non matérialisés / dettes financières	-	1 201 178
Autres gains de change non matérialisés	137 007	357 480
Intérêts créditeurs des CCB	102 369	15 869
Produits des participations (STEG-IS SAUDI et SONEDE Inter)	10 000	1 397 970
Produits des placements monétaires	357 174	-
Total en DT	4 976 708	11 417 865

NOTE N°25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Pertes résultant de l'apurement des comptes de tiers	12 732	-
Contribution Sociale de Solidarité	7 316	300
Pertes de créances irrécouvrables / Ministère de l'Energie de la Sierra Leone	-	373 057
Reprise / provision pour dépréciation des créances / Ministère de l'Energie de la Sierra Leone	-	-373 057
Autres pertes de créances irrécouvrables	-	120 224
Pertes sur sorties d'immobilisations corporelles	11 212	44 739
Autres pertes exceptionnelles	2 671	2 611
<i>Total en DT</i>	33 931	167 874

NOTE N°26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Gains sur cession d'immobilisations	22 950	551
TVA récupérable / projets à l'étranger	-	1 609 321
Impôts et taxes devenus non exigibles / projets à l'étranger	-	1 700 721
Profits résultant de l'apurement des comptes de tiers	-	2 211
Autres gains ordinaires	281 053	77 796
Total en DT	304 003	3 390 600

NOTE N°27 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
IS au titre des activités hors établissements stables situés à l'étranger :	209 311	2 466
- Impôt sur les Sociétés (<i>voir NOTE 27-1</i>)	109 746	2 466
- Retenue à la source libératoire / RCM	99 565	-
Provisions IS au titre des activités des établissements stables à l'étranger :	5 914 007	1 850 522
- Projets Kenya	2 009 705	-
- Projets Tanzanie	2 724 795	780 069
- Projets Togo	1 000 000	-
- Projet Ouganda	179 507	1 070 453
Total en DT	6 123 318	1 852 988

NOTE N°27-1 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

(En DT)

	Exercice clos le 31 décembre 2021
Résultat net de l'exercice	1 008 093
Réintégrations :	130 130 663
- Impôts sur les sociétés	109 746
- Charges relatives aux établissements stables à l'étranger	119 068 262
- Quote-part de frais généraux du siège de Tunis imputable aux établissements à l'étranger	10 713 862
- Pénalités fiscales	102 052
- Contribution Sociale de Solidarité	7 316
- Timbres de voyage	15 420
- Dotations aux provisions non déductibles	-
- Dons et subventions	-
- Cadeaux excédentaires non déductibles	-
- Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 DT payées en espèces	-
- Autres charges non déductibles	13 515
- Pertes de change non réalisées en 2021	925
- Gains de change déduits en 2020 et réalisés en 2021	-
- Retenue à la source libératoire / RCM	99 565
Déductions :	130 051 201
- Produits réalisés par les établissements stables à l'étranger	127 960 258
- Dividendes	10 000
- Reprises sur provisions non déductibles	1 456 981
- Gains de change non réalisés en 2021	3 131
- Pertes de change réintégrées en 2020 et réalisées en 2021	123 008
- Revenus de capitaux mobiliers (RCM)	497 823
Résultat fiscal (bénéfice)	1 087 555
Chiffre d'affaires brut (hors établissements stables à l'étranger)	914 750
Minimum d'Impôt sur les Sociétés (0,2% du chiffre d'affaires brut avec un minimum de 500 DT)	1 830
Report déficitaire fin 2020	355 917
Résultat fiscal après déduction des déficits	731 638
Impôt sur les Sociétés (15%)	109 746
Acomptes provisionnels	-
Retenues à la source	-6 645
Report antérieur	-891 585
Impôt sur les sociétés à reporter (en Tunisie)	-788 484

NOTE N°28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) Engagements donnés :

	ÉTAT DES GARANTIES BANCAIRES DONNÉES AU 31/12/2021								
	<i>TND</i>	<i>EUR</i>	<i>USD</i>	<i>TZS</i>	<i>KES</i>	<i>FCFA</i>	<i>UGX</i>	<i>GNF</i>	<i>FRW</i>
Cautions douanières	97 150	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres cautions (taxation d'office ...)	3 780 000	404 333	-	-	-	-	-	-	-
Cautions provisoires	-	735 000	955 000	-	-	504 500 000	-	-	-
Cautions d'avance	-	14 871 012	6 050 257	-	-	9 523 168 471	1 081 364 642	11 047 684 129	-
Cautions définitives	-	5 469 380	7 137 448	4 695 314 988	24 835 977	942 300 945	638 005 139	1 533 367 210	425 655 789
<i>Total</i>	<i>3 877 150</i>	<i>21 479 725</i>	<i>14 142 705</i>	<i>4 695 314 988</i>	<i>24 835 977</i>	<i>10 969 969 417</i>	<i>1 719 369 781</i>	<i>12 581 051 339</i>	<i>425 655 789</i>

2) Garanties reçues :

Nature de la garantie	Montant en DT
Cautions bancaires d'avances	668 086

NOTE N°29 : OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

a) Identification des parties liées

Les parties liées à la société STEG International Services (STEG-IS), autres que les dirigeants sociaux (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeur Général Adjoint), sont les suivantes :

- Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), actionnaire principal ;
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited - SIC (filiale en Tanzanie) ;
- SCL Énergie Solution (Joint Venture au Sénégal) ;
- Société Tuniso-Saoudienne de l'Électricité et du Gaz (Joint Venture en Arabie Saoudite).

b) Transactions et soldes relatifs aux parties liées

1) En avril 2009, la société STEG International Services (STEG-IS) a renouvelé les termes de la convention cadre conclue avec son principal actionnaire, la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG). Les principales dispositions de cette convention qui a pour objet de fixer les modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure, afin de faire bénéficier la STEG-IS de l'assistance de la STEG dans la réalisation des prestations relevant des domaines de son activité d'exploitation, se résument comme suit :

- *Durée* : Trois années à partir de la date d'expiration de la précédente convention (conclue pour deux années à partir de mars 2007), renouvelables pour la même période par tacite reconduction sauf résiliation demandée par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de trois mois ;
- *Rémunération* :
 - Détachement normal : La rémunération des agents détachés et tous les frais annexes liés à l'exercice de leur mission sont pris en charge directement par la STEG-IS ;
 - Détachement pour mission : La rémunération du personnel détaché pour mission continue à être servie directement à l'intéressé par la STEG et la STEG-IS accordera directement à l'agent détaché un intéressement. En cas de déplacement en Tunisie ou à l'étranger, le personnel détaché sera intégralement pris en charge par la STEG-IS ;
- *Remboursement de la rémunération* : La STEG-IS rembourse à la STEG la rémunération des agents en détachement normal, qui continuent à être payés par cette dernière, majorée des frais de gestion fixés à 15% ainsi que la rémunération des agents en détachement pour missions suivant le barème joint à la convention ;
- *Modalités de paiement* : La STEG-IS procède au paiement dans un délai maximum de 60 jours à compter de la réception du mémoire de règlement trimestriel.

En septembre 2011, les deux sociétés ont signé un avenant n°2 à cette convention cadre en vertu duquel la STEG percevra 10% de la rémunération de ses agents en position de détachement normal auprès de la STEG-IS et payés directement par cette dernière. Le pourcentage sus-indiqué est appliqué à la rémunération brute de l'agent concerné pendant la période de son détachement (salaire de base majoré des indemnités permanentes et occasionnelles).

Dans le cadre de ladite convention cadre et au titre de l'exercice 2021, les prestations de services facturées (ou à facturer) par la STEG à la STEG-IS se sont élevées à 1 971 257 DT et les intéressements servis (ou à servir) au personnel de la STEG détaché pour mission auprès de la STEG-IS ont atteint 2 481 988 DT. Au 31 décembre 2021, le solde au bilan de la STEG-IS du fournisseur STEG, au titre des prestations fournies objet de cette convention cadre, est de 1 330 093 DT.

- 2) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a pris en charge le règlement des cotisations de la STEG au profit de l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) pour un montant de 75 753 DT. A ce titre, La STEG affiche un solde débiteur de 225.737 DT parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2021.
- 3) Au cours de l'exercice 2016, la STEG-IS a financé (par des avances de trésorerie) l'acquisition de véhicules et d'autres frais liés à l'obtention de l'agrément pour l'exercice de son activité, par sa filiale Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC), dont le capital est entièrement détenu par la STEG-IS, pour un montant cumulé de 348 492 DT, soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens et 107 600 USD.

La filiale SIC Tanzanie s'est engagée à rembourser à la STEG-IS la totalité de ces avances de trésorerie non rémunérées selon le calendrier suivant :

- 96 827 DT (soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens) avant la fin de l'exercice 2017 ;
- 251 665 DT (soit l'équivalent de 107 600 USD) avant la fin de l'exercice 2018.

D'autres avances de trésorerie non rémunérées, totalisant les sommes de 68 523 210 Shillings Tanzaniens et 84 119 USD, ont été accordées par la STEG-IS à sa filiale SIC Tanzanie au cours des exercices 2017 et 2018.

En 2017, un montant de 92 182 DT a été remboursé par la filiale SIC Tanzanie à la STEG-IS (soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens).

Le reliquat non encore remboursé des avances de trésorerie non rémunérées, accordées en 2016, 2017 et 2018, figure parmi les actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2021. En effet, la société du groupe SIC Tanzanie affiche un solde débiteur de 663 583 DT à cette date.

- 4) Pour le financement de ses activités d'exploitation et afin d'accélérer l'encaissement du prêt BIDC, la STEG-IS a accordé, à la société sénégalaise SCL Énergie Solution (dont le capital est détenu par la STEG-IS à raison de 50%), diverses avances de trésorerie non rémunérées pour un montant de 232 018 DT (soit l'équivalent de 49 108 554 Francs CFA). En 2020, un montant de 9 920 DT a été remboursé par la société sénégalaise SCL Énergie Solution à la STEG-IS (soit l'équivalent de 2 000 000 Francs CFA).

La société apparentée SCL Énergie Solution affiche un solde débiteur de 235 702 DT, soit l'équivalent de 47 108 554 Francs CFA, parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2021.

- 5) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a continué de facturer à la société SCL Énergie Solution des prestations d'études, d'assistance technique, de fourniture de matériel et de supervision des travaux d'électrification rurale de 111 localités dans la concession de Mbour au Sénégal, pour un montant cumulé de 175 314 DT.

Au 31 décembre 2021, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ces prestations de services, est de 4 427 145 DT.

- 6) Au cours de l'exercice 2020, la STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un nouveau contrat portant sur la fourniture de matériels et la réalisation de travaux de construction de réseaux pour l'électrification d'un ensemble de villages au département de Mbour pour un montant de 1 182 748 Euros.

Dans le cadre de l'exécution de ce contrat et au titre de l'exercice 2021, le montant à facturer par la STEG-IS à la SCL Énergie Solution, est de 1 230 807 DT.

Au 31 décembre 2021, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ce nouveau contrat, est de 3 881 779 DT.

- 7) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a assuré à la STEG-IS SAUDI des prestations d'assistance technique pour un montant de 1 801 237 DT.

Au 31 décembre 2021, le solde au bilan de la STEG-IS du client STEG-IS SAUDI est débiteur de 1 122 588 DT.

NOTE N°30 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Revenus et autres produits d'exploitation	119 175 243	145 735 375
Production stockée / Destockage de production	-3 350 518	-19 321 663
PRODUCTION	115 824 725	126 413 712
Achats d'approvisionnements	-49 528 308	-78 184 762
Services extérieurs et autres charges externes	-52 561 456	-58 773 896
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	13 734 961	-10 544 946
Charges de personnel	-6 287 713	-5 617 421
Impôts et taxes	-3 318 050	-1 427 498
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 129 198	-17 589 865
Charges financières	-3 861 494	-9 010 291
Produits financiers	4 976 708	11 417 865
Autres pertes ordinaires	-33 931	-167 874
Autres gains ordinaires	304 003	3 390 600
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)	1 616 427	-2 124 248
Amortissements des subventions d'investissement	500	500
Impôts sur le résultat	-6 123 318	-1 852 988
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 008 093	-15 936 301

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de la Société STEG International Services,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société STEG International Services - STEG-IS (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 71.513.815 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1.008.093 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation ;

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 juin 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mahdi KOBBI
Expert-comptable

P/ FINACO
Yahia ROUATBI, associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de la Société STEG International Services,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (antérieures et nouvelles)

- 1) En application des termes de la convention cadre conclue en 2009 avec la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), principal actionnaire et administrateur, et portant sur la fixation des modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure, afin de faire bénéficier la STEG-IS de l'assistance de la STEG dans la réalisation de ses activités d'exploitation, telle que complétée et modifiée par les avenants subséquents, les prestations de services facturées (ou à facturer) par la STEG à la STEG-IS et les intéressements servis (ou à servir) au personnel de la STEG détaché pour mission auprès de la STEG-IS s'élèvent respectivement à 1.971.257 DT et 2.481.988 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Au passif du bilan de la STEG-IS arrêté à cette date, le solde du fournisseur STEG, au titre des prestations fournies en exécution de cette convention cadre et ses avenants, est créancier de 1.330.093 DT.
- 2) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a pris en charge le règlement des cotisations de la STEG au profit de l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) pour un montant de 75 753 DT. Dans ce cadre, la STEG affiche un solde débiteur de 225.737 DT parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2021.
- 3) Pour le financement de ses activités d'exploitation et afin d'accélérer l'encaissement du prêt BIDC, la STEG-IS a accordé, à la société sénégalaise SCL Énergie Solution (dont le capital est détenu par la STEG-IS à raison de 50%), diverses avances de trésorerie non rémunérées pour un montant de 232.018 DT, soit l'équivalent de 49.108.554 Francs CFA. En 2020, un montant de 9.920 DT a été remboursé par la SCL Énergie Solution à la STEG-IS (soit l'équivalent de 2.000.000 Francs CFA).

La société apparentée SCL Énergie Solution affiche un solde débiteur de 235.702 DT, soit l'équivalent de 47.108.554 Francs CFA, parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2021.

- 4) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a continué de facturer à la société SCL Énergie Solution des prestations d'études, d'assistance technique, de fourniture de matériel et de supervision des travaux d'électrification rurale de 111 localités dans la concession de Mbour au Sénégal, pour un montant cumulé de 175.314 DT.

Au 31 décembre 2021, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ces prestations de services, est de 4.427.145 DT.

- 5) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un nouveau contrat portant sur la fourniture de matériels et la réalisation de travaux de construction de réseaux pour l'électrification d'un ensemble de villages au département de Mbour pour un montant de 1.182.748 Euros.

Dans le cadre de l'exécution de ce nouveau contrat et au titre de l'exercice 2021, le montant à facturer par la STEG-IS à la SCL Énergie Solution s'élève à 1.230.807 DT.

Au 31 décembre 2021, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ce nouveau contrat, est de 3.881.779 DT.

- 6) Au cours de l'exercice 2016, la STEG-IS a financé (par des avances de trésorerie) l'acquisition de véhicules et d'autres frais liés à l'obtention de l'agrément pour l'exercice de son activité, par sa filiale à 100% Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC), pour un montant cumulé de 348.492 DT, soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens et 107.600 USD.

La filiale SIC Tanzanie s'est engagée à rembourser à la STEG-IS la totalité de ces avances de trésorerie non rémunérées selon le calendrier suivant :

- 96.827 DT (soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens) avant la fin de 2017 ;
- 251.665 DT (soit l'équivalent de 107.600 USD) avant la fin de 2018.

En 2017, un montant de 92.182 DT a été remboursé par la filiale SIC Tanzanie, soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens. Le reliquat non encore remboursé de ces avances de trésorerie non rémunérées, s'élevant à 301.119 DT, soit l'équivalent de 107.600 USD, figure parmi les actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté à cette date.

Au cours des exercices 2017 et 2018, la STEG-IS a accordé à sa filiale SIC Tanzanie d'autres avances de trésorerie non rémunérées pour un montant cumulé de 362.464 DT, soit l'équivalent de 68.523.210 Shillings Tanzaniens et 74.119 USD.

Le solde de la filiale SIC Tanzanie au titre des diverses avances de trésorerie non encore remboursées figure au niveau des actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2021 pour un montant de 663.583 DT.

- 7) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a assuré au profit de la STEG-IS SAUDI des prestations d'assistance technique pour un montant de 1.801.237 DT.

Au 31 décembre 2021, le solde au bilan de la STEG-IS du client STEG-IS SAUDI est débiteur de 1.122.588 DT, en appliquant le cours de change en vigueur à cette date.

- 8) Afin d'assurer le financement du projet HT au Rwanda portant sur la conception, la fourniture, le montage et la mise en service de la ligne 110 kV Gahanga-Rilima et de la ligne 220 kV Mamba-Rwabusoro-Rilima ainsi que des sous-stations associées (Lot 2), la STEG-IS avait obtenu de la Société Tunisienne de Banque (STB) un crédit à moyen terme de 15.000.000 USD aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : Libor 6 mois majoré de 2,75% ;
- Durée de remboursement : 5 ans (dont une année de grâce).

Seulement un montant de 14.320.093 USD a été débloqué jusqu'au 31 décembre 2021.

Par ailleurs et afin d'assurer le renforcement de sa trésorerie et le financement de certaines dépenses d'exploitation, la STEG-IS avait obtenu de la Société Tunisienne de Banque (STB) un autre crédit à moyen terme de 7.500.000 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+3% ;
- Durée de remboursement : 4 ans (dont une année de grâce).

Les remboursements en principal et les soldes de ces deux emprunts ainsi que les intérêts encourus par la STEG-IS au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

Banque / Emprunt	Solde emprunt au 01/01/2021	Mouvements 2021		Solde emprunt au 31/12/2021	Intérêts relatifs à l'exercice 2021
		Remboursement	Déblocage		
STB / CMT USD	18.581.956	13.983.368	4.257.090	8.855.678	853.409
STB / CMT TND	7.500.000	2.500.000	-	5.000.000	603.695
Total en DT	26.081.956	16.483.368	4.257.090	13.855.678	1.457.104

Obligations et engagements de la STEG-IS envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 12 février 2019. Elle se compose des éléments suivants : un salaire mensuel (servi au Directeur Général en tant que cadre de la STEG en détachement normal auprès de la STEG-IS), une indemnité de gestion et de représentation, une indemnité de logement, une indemnité de restauration, une prime de bilan et une prime exceptionnelle (dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration). Le Directeur Général bénéficie également de certains avantages en nature dont notamment : une voiture de fonction, un quota de bons de carburant, la prise en charge des factures de téléphone, d'électricité et de gaz (dans la limite des plafonds appliqués) ainsi que la prise en charge des frais de mission à l'étranger ;
 - La rémunération du Directeur Général Adjoint (DGA) a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 12 février 2019. Elle se compose des éléments suivants : un salaire mensuel (servi au DGA en tant que cadre de la STEG en détachement normal auprès de la STEG-IS), une indemnité de gestion et de représentation, une indemnité de restauration, une prime de bilan et une prime exceptionnelle (dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration). Le Directeur Général Adjoint bénéficie également de certains avantages en nature dont notamment : une voiture de fonction, un quota de bons de carburant, la prise en charge des factures de téléphone, d'électricité et de gaz (dans la limite des plafonds appliqués) ainsi que la prise en charge des frais de mission à l'étranger ;
 - Le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une rémunération mensuelle de 150 DT, fixée par référence au décret n°90-1855 du 10 novembre 1990, relatif au régime de rémunération des chefs d'entreprises à majorité publique, tel qu'il a été modifié par le décret n°2015-2217 du 11 décembre 2015.

- 2) Les charges encourues par la STEG-IS au titre de ses dirigeants, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

Charges de l'exercice	Directeur Général	Directeur Général Adjoint	Membres du Conseil d'Administration
Salaires, primes et indemnités	343.711	325.866	-
Charges sociales légales	14.440	14.540	-
Avantages en nature	10.905	7.761	-
Jetons de présence	-	-	40.000
<i>Total en DT</i>	<i>369.056</i>	<i>348.167</i>	<i>40.000</i>

En dehors des conventions précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 10 juin 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mahdi KOBBI
Expert-comptable

P/ FINACO
Yahia ROUATBI, associé

FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds communs de placement «FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 785.830, un actif net de D : 780.790 et un bénéfice de D : 14.137.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Les placements monétaires et disponibilités représentent à la clôture de l'exercice 12,87% du total des actifs se situant ainsi au dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à

la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 29 Mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	625 022	633 803
Actions et droits rattachés		600 703	609 581
Titres des Organismes de Placement Collectif		24 319	24 222
Placements monétaires et disponibilités		101 025	153 167
Placements monétaires	5	101 025	153 167
Créances d'exploitation	6	58 983	24 376
TOTAL ACTIF		785 030	811 346
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	3 870	3 787
Autres créditeurs divers	8	370	18 150
TOTAL PASSIF		4 240	21 937
ACTIF NET			
Capital	9	774 375	788 571
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		6 415	838
ACTIF NET		780 790	789 409
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		785 030	811 346

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2021</i>	<i>Année 2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	20 415	13 266
Dividendes		20 415	13 266
Revenus des placements monétaires	11	2 253	3 046
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		22 668	16 312
Charges de gestion des placements	12	(15 452)	(16 506)
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 216	(194)
Autres charges	13	(789)	(835)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 427	(1 029)
Régularisation du résultat d'exploitation		(12)	1 867
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		6 415	838
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		12	(1 867)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(52 534)	46 233
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		65 678	(51 802)
Frais de négociation de titres		(5 434)	(5 249)
RESULTAT DE L'EXERCICE		14 137	(11 847)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année</i> 2021	<i>Année</i> 2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>14 137</u>	<u>(11 847)</u>
Résultat d'exploitation	6 427	(1 029)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(52 534)	46 233
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	65 678	(51 802)
Frais de négociation de titres	(5 434)	(5 249)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(22 756)</u>	<u>(413 432)</u>
Souscriptions		
- Capital	-	217 163
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(12 547)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(1 220)
Rachats		
- Capital	(22 507)	(680 291)
- Régularisation des sommes non distribuables	(237)	60 376
- Régularisation des sommes distribuables	(12)	3 087
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(8 619)</u>	<u>(425 279)</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	789 409	1 214 688
En fin de l'exercice	780 790	789 409
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	5 816	9 450
En fin de l'exercice	5 650	5 816
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>138,193</u>	<u>135,731</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,81%</u>	<u>5,60%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la Société « MAXULA BOURSE » et de la Banque Nationale Agricole « BNA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est la BNA. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds sans que la totalité des frais de courtage ne dépassent annuellement 0.5% de l'actif net.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

3.4-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 625.022 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Actions & droits rattachés		599 417	600 703	76,94%
ADWYA	5 520	23 804	25 751	3,30%
AIR LIQUIDE	125	14 420	12 840	1,64%
ARTES	1 968	14 484	12 034	1,54%
ATB	5 000	15 000	11 450	1,47%
B.N.A	5 500	42 985	42 906	5,50%
BH BANK	810	7 207	7 607	0,97%
BIAT	130	7 277	7 699	0,99%
BT	1 513	9 436	8 306	1,06%
CARTHAGE CEMENT	15 000	25 857	19 815	2,54%
DELICE HOLDING	431	5 955	6 439	0,82%
EURO-CYCLES	1 398	29 342	44 823	5,74%
ICF	160	14 243	12 814	1,64%
LAND OR	1 000	8 300	8 800	1,13%
OFFICE PLAST	30 451	67 451	52 376	6,71%
ONE TECH HOLDING	1 563	12 350	13 553	1,74%
P.G.H	2 000	24 055	22 784	2,92%
SAH	3 000	32 509	33 384	4,28%
SANIMED	26 642	56 519	59 412	7,61%
SFBT	2 000	33 922	36 418	4,66%
SIAME	10 182	36 967	43 650	5,59%
SMART TUNISIE NS	420	10 710	11 239	1,44%
SOTUVER	5 000	34 525	36 460	4,67%
STB	2 700	7 641	7 957	1,02%
TELNET HOLDING	2 000	16 495	16 560	2,12%
TGH	10 000	8 000	6 900	0,88%
UIB	2 000	32 596	31 370	4,02%
UNIMED	1 000	7 367	7 357	0,94%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		23 849	24 319	3,11%
MAXULA PLACEMENT SICAV	231	23 849	24 319	3,11%
TOTAL		623 265	625 022	80,05%
Pourcentage par rapport au total des Actifs				79,62%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2020</u>	579 512	54 291	633 803	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions	647 837		647 837	
<u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions	(604 084)		(604 084)	65 678
Variation des plus ou moins values latentes		(52 534)	(52 534)	
<u>Soldes au 31 décembre 2021</u>	623 265	1 757	625 022	65 678

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 101.025 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Dépôts à vue		
B.N.A au taux de 2%	101 025	12,94%
TOTAL	101 025	12,94%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		12,87%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à D : 58.983, contre D : 24.376 au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Sommes à encaisser sur ventes de titres	58 908	23 541
Intérêt à recevoir sur dépôts à vue	75	835
Total	<u>58 983</u>	<u>24 376</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à D : 3.870, contre D : 3.787 au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	2 796	2 724
Rémunération du dépositaire et distributeur	1 074	1 063
Total	<u>3 870</u>	<u>3 787</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 370, contre D : 18.150 au 31 décembre 2020 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	65	66
Achats de titres à payer	24	18 084
Retenues à la source	281	-
Total	<u>370</u>	<u>18 150</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	788 571
Nombre de parts	5 816
Nombre de copropriétaires	47

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	(22 507)
Nombre de parts rachetées	(166)
Nombre de copropriétaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(52 534)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	65 678
Régularisation des sommes non distribuables	(213)
Frais de négociation de titres	(5 434)
Résultat incorporé à la V.L	838
Régularisation de résultat incorporé à la V.L	(24)

Capital au 31-12-2021

Montant	774 375
Nombre de parts	5 650
Nombre de copropriétaires	47

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 20.415, contre D : 13.266 au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

	Année 2021	Année 2020
<u>Dividendes</u>		
-		
des actions admises à la cote	19 570	13 266
des titres OPCVM	845	-
TOTAL	20 415	13 266

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 2.253, contre D : 3.046 au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Intérêts des dépôts à vue	2 253	3 046
Total	2 253	3 046

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à D : 15.452, contre D : 16.506 au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	11 191	11 856
Rémunération du dépositaire et distributeur	4 261	4 650
Total	15 452	16 506

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 789, contre D : 835 au 31 décembre 2020 et englobent principalement la redevance du CMF.

Note 14 : Autres informations**14.1. Données par part et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus des placements	4,012	2,805	3,794	4,350	3,080
Charges de gestion des placements	(2,735)	(2,838)	(2,557)	(3,228)	(2,249)
Revenus net des placements	1,277	(0,033)	1,237	1,121	0,831
Autres charges	(0,140)	(0,144)	(0,131)	(0,165)	(0,115)
Résultat d'exploitation (1)	1,138	(0,177)	1,106	0,956	0,716
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,002)	0,321	(0,011)	(0,179)	(0,640)
Sommes distribuables de l'exercice	1,135	0,144	1,096	0,777	0,076
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(9,298)	7,949	(4,795)	(2,839)	6,022
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	11,624	(8,907)	4,252	11,724	0,562
Frais de négociation de titres	(0,962)	(0,903)	(0,894)	(0,912)	(0,673)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	1,365	(1,860)	(1,437)	7,973	5,911
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2,502	(2,037)	(0,330)	8,930	6,627
Résultat non distribuable de l'exercice	1,365	(1,860)	(1,437)	7,973	5,911
Régularisation du résultat non distribuable	(0,038)	8,908	0,035	(2,843)	0,517
Sommes non distribuables de l'exercice	1,327	7,048	(1,402)	5,130	6,427
Valeur liquidative	138,193	135,731	128,538	128,844	122,937
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	2,00%	2,15%	1,99%	2,56%	1,88%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,11%	0,10%	0,13%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,83%	0,11%	0,85%	0,62%	0,06%

14.2 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de "FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE" est confiée à la société d'intermédiation en bourse "Maxula Bourse". Celle-ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable et de la distribution du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,25% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de D : 2.000 dinars par an.

La BNA, assure également la mission de distributeur des parts du FCP. En contre partie de ses prestations, la B.N.A perçoit une rémunération annuelle de 0,20% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport d'audit du commissaire aux comptes : Mr Achraf GUERMECH (AMC Ernst & Young).

Groupe CELLCOM

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	31 Décembre		
	Notes	2021	2020
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(366 274)	(366 274)
	A.1	-	-
Immobilisations corporelles		3 559 762	3 350 816
- Amortissements des immobilisations corporelles		(2 963 834)	(2 703 246)
	A.1	595 928	647 570
Immobilisations financières		973 132	852 132
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(322 616)	(322 616)
	A.2	650 516	529 516
Total des actifs immobilisés		1 246 444	1 177 086
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 246 444	1 177 086
ACTIFS COURANTS			
Stocks		11 302 790	8 699 982 (*)
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 722 241)	(1 550 548)
	A.3	9 580 550	7 149 435 (*)
Clients et comptes rattachés		11 883 821	15 706 756
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(7 483 215)	(7 563 154)
	A.4	4 400 605	8 143 602
Autres actifs courants	A.5	11 065 202	9 747 033
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(953 134)	(942 512)
		10 112 067	8 804 521
Placements et autres actifs financiers	A.6	44 000	-
Liquidités et équivalents de liquidités		5 580 005	3 230 077
- Provisions pour dépréciation des liquidités		(3 876)	(3 876)
	A.7	5 576 129	3 226 202
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		29 713 352	27 323 760 (*)
TOTAL DES ACTIFS		30 959 796	28 500 846 (*)

(*) Données retraitées (Cf note VII aux Etats Financiers consolidés)

Groupe CELLCOM

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31 Décembre	
		2021	2020
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves consolidées		4 373 469	3 864 079
Résultat consolidé		10 148	509 390 (*)
Total des capitaux propres - Part du Groupe	A.8	8 845 149	8 835 001 (*)
Intérêts minoritaires dans les réserves		1	1
Intérêts minoritaires dans le résultat		-	-
Total des intérêts minoritaires		1	1
Total des capitaux propres consolidés	A.8	8 845 150	8 835 002 (*)
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	A.9	134 714	213 199
Provisions pour risques et charges	A.10	355 196	360 552
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		489 910	573 751
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.11	6 873 838	7 737 679
Autres passifs courants	A.12	1 799 647	2 443 673
Concours bancaires et autres passifs financiers	A.13	12 951 251	8 910 741
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		21 624 736	19 092 093
TOTAL DES PASSIFS		22 114 646	19 665 844
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		30 959 796	28 500 846 (*)

(*) Données retraitées (Cf note VII aux Etats Financiers consolidés)

Groupe CELLCOM

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31/12/2021	31/12/2020
Revenus	B.1	66 462 113	56 227 345
<u>Total produits d'exploitation</u>		66 462 113	56 227 345
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	56 021 522	47 820 911 (*)
Charges de personnel	B.3	2 952 397	2 375 038
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	357 611	(27 034)
Autres charges d'exploitation	B.5	5 428 753	3 374 987
<u>Total des charges d'exploitation</u>		64 760 284	53 543 901 (*)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		1 701 829	2 683 444 (*)
Charges financières nettes	B.6	(1 571 490)	(1 065 426)
Produits des placements		35 459	21 454
Autres gains ordinaires	B.7	36 850	8 128
Autres pertes ordinaires	B.8	(3 397)	(961 549)
<u>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</u>		199 251	686 051 (*)
Impôts exigibles		(189 103)	(176 662)
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>		10 148	509 390 (*)
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-
Part revenant au groupe		10 148	509 390 (*)

(*) Données retraitées (Cf note VII aux Etats Financiers consolidés)

Groupe CELLCOM

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31/12/2021	31/12/2020
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u>			
Résultat net après modifications comptables		<u>10 148</u>	<u>509 390 (*)</u>
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions		357 608	(27 034)
*Variations des :			
- Stocks		(2 602 808)	910 402 (*)
- Créances clients		3 822 935	8 380 725
- Autres actifs		(1 318 168)	(1 385 009)
- Placements courants		(44 000)	263 000
- Fournisseurs et autres dettes		(1 507 867)	(1 754 261)
- Intérêt courus		41 665	(5 886)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	C1	<u>(1 240 487)</u>	<u>6 891 327</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(208 946)	(360 741)
Décassements pour acquisitions d'immobilisations financières		(121 000)	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	C2	<u>(329 946)</u>	<u>(360 741)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>			
Variation des emprunts leasing (Principal)		(58 563)	187 050
Variation des crédits de financement à court terme		3 296 081	(3 176 925)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement	C3	<u>3 237 518</u>	<u>(2 989 874)</u>
Variation de trésorerie		<u>1 667 086</u>	<u>3 540 711</u>
Trésorerie au début de l'exercice		1 106 574	(2 434 137)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	C4	<u>2 773 660</u>	<u>1 106 574</u>

(*) Données retraitées (Cf note VII aux Etats Financiers consolidés)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. Présentation du Groupe

Le « Groupe CELLCOM » est un groupe de sociétés composé des quatre sociétés suivantes :

- « CELLCOM SA » (Société mère) : Société anonyme cotée en bourse ayant pour capital 4 461 532 Dinars. La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés. Elle est également distributeur des lignes et des cartes de recharge téléphoniques de Tunisie Télécom.
- « CELLCOM RETAIL » : SARL au capital de 40 000 Dinars ayant pour objet principal le commerce de détail du matériel et des équipements de télécommunication.
- « CELLCOM DISTRIBUTION » : SARL au capital de 100 000 Dinars ayant pour objet principal la commercialisation des petits électroménagers, des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles. La société est également distributeur des lignes et cartes de recharge Orange à partir de la fin de l'année 2020.
- « CELLCOM INTERNATIONAL » : SARL au capital de 150 000 Dinars créée en 2018 et non encore entrée en activité au 31/12/2021.

II. Référentiel comptable

Les Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM », arrêtés au 31 Décembre 2021, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du Cadre Conceptuel ;
- De la Norme Comptable Générale (NCT 1) ;
- Des Normes Comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la Norme Comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la Norme Comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

III. Principes de comptabilisation

Les Etats Financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et sont préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

IV. Principes de consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle sur leurs activités.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les Etats Financiers des filiales couvrent la même période de référence que celle de la société mère, et sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-Groupe ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes sont éliminés.

Les intérêts minoritaires représentent la part des profits ou des pertes ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés dans le compte de résultat consolidé et dans les capitaux propres du bilan consolidé séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

L'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par le Groupe. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Les Etats Financiers consolidés comprennent les Etats Financiers de la société « CELLCOM SA » et ceux de ses filiales, arrêtés au 31 Décembre 2020.

Le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation du « Groupe CELLCOM » se présentent comme suit :

Sociétés	2021		2020		Méthode de consolidation
	%	%	%	%	
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt	
CELLCOM SA	100,00%	100,00%	100,0%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM DISTRIBUTION	99,99%	99,00%	99,0%	99,00%	Intégration Globale
CELLCOM RETAIL	70,00%	70,00%	70,0%	70,00%	Intégration Globale
CELLCOM INTERNATIONAL	100,00%	100,00%	100,0%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM COTE D'IVOIRE	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre (*)
CELLCOM MAROC	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	Exclue du périmètre (**)

(*) La société « CELLCOM COTE D'IVOIRE » a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2018 et a fait l'objet d'une réserve au niveau de notre opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés.

(**) La société « CELLCOM MAROC » a été exclue du périmètre de consolidation en 2019 alors qu'elle était consolidée par intégration globale en 2018 et a fait l'objet d'une réserve au niveau de notre opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés.

VI. Méthodes comptables

Les principes comptables les plus significatifs utilisés pour la préparation des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » se résument comme suit :

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Éléments Libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

► Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-Groupe

Les opérations et transactions internes sont traitées de manière à neutraliser leurs effets. Ces opérations concernant principalement les comptes courants entre sociétés du périmètre.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

► Impôt différé

Les sociétés du « Groupe CELLCOM » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

VII. Retraitement des données comparatives

Les données comparatives du bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2020 ainsi que de l'état de résultat consolidé et de l'état des flux de trésorerie consolidé au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité comme suit :

Rubriques	31/12/2020 avant retraitements	Retraitements (*)	31/12/2020 après retraitements
<u>Bilan - Actifs</u>			
Stocks	8 994 674	(294 692)	8 699 982
Stocks nets	7 444 127	(294 692)	7 149 435
Total des actifs courants	27 618 452	(294 692)	27 323 760
Total des actifs	28 795 538	(294 692)	28 500 846
<u>Bilan - passifs</u>			
Résultat consolidé	804 082	(294 692)	509 390
Total des capitaux propres - Part du groupe	9 129 693	(294 692)	8 835 001
Total des capitaux propres consolidés	9 129 694	(294 692)	8 835 002
Total des capitaux propres et passifs	28 795 538	(294 692)	28 500 846
<u>Etat de résultat</u>			
Coût d'achat des marchandises vendues	47 526 219	294 692	47 820 911
Total des charges d'exploitation	53 249 209	294 692	53 543 901
Résultat d'exploitation	2 978 136	(294 692)	2 683 444
Résultat courant des sociétés intégrées	980 743	(294 692)	686 051
Résultat net de l'ensemble consolidé	804 082	(294 692)	509 390
Part revenant au groupe	804 082	(294 692)	509 390
<u>Etat des flux de trésorerie</u>			
Résultat net après modifications comptables	804 082	(294 692)	509 390
Variation des stocks	615 710	294 692	910 402

(*) Il s'agit de l'impact de la correction de la valeur des stocks de la société « CELLCOM DISTRIBUTION » qui ont été surévalués au 31 Décembre 2020 de 294 692 DT. Cette correction d'erreur a été traitée conformément à la Norme Comptable Tunisienne 11 relative aux modifications comptables.

VIII. Informations afférentes aux éléments des Etats Financiers Consolidés

A- Notes du bilan consolidé

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 595 928 DT au 31 Décembre 2021 contre 647 570 DT au 31 Décembre 2020. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2021	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2020	Dotation aux amortissements 2021	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2021	VCN au 31/12/2020	VCN au 31/12/2021
Logiciels	366 274			366 274	366 274	-	366 274	-	-
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	366 274	366 274	-	366 274	-	-
Matériels et outillages	145 208	856	-	146 064	135 537	3 241	138 778	9 670	7 286
Matériels de transport	73 033	-	(3)	73 030	73 033	(3)	73 030	-	-
Agencements, aménagements et installations	1 147 807	26 729	-	1 174 536	935 915	54 171	990 086	211 892	184 450
Equipements de bureau	181 447	9 376	-	190 823	159 236	6 945	166 180	22 211	24 643
Matériels informatiques	331 583	42 987	-	374 570	307 785	20 593	328 378	23 798	46 192
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 449 738	129 000	-	1 578 738	1 069 740	175 642	1 245 382	379 998	333 357
Immobilisations en cours	22 000	-	-	22 000	22 000	-	22 000	-	-
Immobilisations corporelles	3 350 816	208 949	(3)	3 559 762	2 703 246	260 588	2 963 834	647 570	595 928
Total Général	3 717 090	208 949	(3)	3 926 036	3 069 520	260 588	3 330 108	647 570	595 928

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 650 516 DT au 31 Décembre 2021 contre 529 516 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Titres de participation non consolidés (*)	555 640	555 640
Dépôts et cautionnements	296 492	296 492
Prêt YKH HOLDING	121 000	-
Total Brut	973 132	852 132
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(322 616)	(322 616)
Total net	650 516	529 516

(*) Incluent les titres de participation dans « CELLCOM Côte d'Ivoire » et « CELLCOM Maroc » s'élevant respectivement à 307 020 Dinars, totalement provisionnés, et 247 620 Dinars, provisionnés à hauteur de 3 806 Dinars.

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 9 580 550 DT au 31 Décembre 2021 contre 7 149 435 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Stocks de marchandises	7 911 406	6 958 494 (*)
Stocks en transit	3 384 222	1 741 489
Total Brut	11 295 628	8 699 982 (*)
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 715 078)	(1 550 548)
Total net	9 580 550	7 149 435 (*)

(*) Données retraitées (Cf note VII aux Etats Financiers consolidés)

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent 4 400 605 DT au 31 Décembre 2021 contre 8 143 602 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Clients - chèques impayés	3 441 960	3 509 841
Clients ordinaires	2 773 921	2 687 229
Clients douteux	2 473 823	2 455 957
Clients - traites impayées	1 824 369	1 973 753
Clients - traites cautionnées	1 125 099	2 933 725
Clients factures à établir	141 032	629 623
Clients - effets à recevoir	103 619	1 516 629
Total Brut	11 883 821	15 706 756
Provisions sur effets et chèques impayés	(5 009 392)	(5 107 197)
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 473 823)	(2 455 957)
Total net	4 400 605	8 143 602

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 10 112 067 DT au 31 Décembre 2021 contre 8 804 521 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Débiteurs divers	4 952 345	4 524 317
Etat, impôts et taxes	4 022 336	3 565 291
Produits à recevoir	1 492 610	502 547
Comptes transitoires	473 310	1 101 446
Prêts au personnel	93 287	23 290
Charges constatées d'avance	29 756	23 107
Fournisseurs - avances et acomptes	1 558	7 035
Total Brut	11 065 202	9 747 033
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(953 134)	(942 512)
Total net	10 112 067	8 804 521

A.6 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 44 000 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde nul au 31 Décembre 2020 et sont constitués par les échéances à moins d'un an sur le prêt accordé par la société « YKH HOLDYING » à la société «CELLCOM RETAIL ».

A.7 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 5 576 129 DT au 31 Décembre 2021 contre 3 226 202 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
BH	4 670 851	2 056 926
Effets et chèques a l'encaissement	736 446	558 509
Amen Bank	69 331	365 608
Virements en instance	52 390	156 874
C.C.P	49 916	90 766
Caisses courantes	1 070	1 191
Caisse commerciale	-	203
Total Brut	5 580 005	3 230 077
Provision pour dépréciation des liquidités	(3 876)	(3 876)
Total net	5 576 129	3 226 202

A.8 Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 se présente comme suit :

Rubriques	Soldes au 01/01/2021 avant retraitement	Modification comptable	Soldes au 01/01/2021 après retraitement	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Soldes au 31/12/2021
Capital social	4 461 532		4 461 532			4 461 532
Réserves consolidés (groupe)	3 864 079		3 864 079	509 390		4 373 469
Résultats consolidés (groupe)	804 082	(294 692)	509 390 (*)	(509 390)	10 148	10 148
Capitaux propres du groupe	9 129 693	(294 692)	8 835 001 (*)	-	10 148	8 845 149
Intérêts des minoritaires (réserves et capital)	1	-	1	-	-	1
Intérêts des minoritaires (résultat)	-	-	-	-	-	-
Intérêts des minoritaires	1	-	1	-	-	1
Total C.P. consolidés	9 129 694	(294 692)	8 835 002 (*)	-	10 148	8 845 150

(*) Données retraitées (Cf note VII aux Etats Financiers consolidés)

A.9 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 134 714 DT au 31 Décembre 2021 contre 213 199 DT au 31 Décembre 2020 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 355 196 DT au 31 Décembre 2021 contre 360 552 DT au 31 Décembre 2020 et se rapportent aux différents risques opérationnels encourus par le Groupe.

A.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 6 873 838 DT au 31 Décembre 2021 contre 7 737 679 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Fournisseurs étrangers	4 873 213	6 017 700
Fournisseurs locaux	2 000 625	1 719 979
Total	6 873 838	7 737 679

A.12 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 799 647 DT au 31 Décembre 2021 contre 2 443 673 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Clients avances et acomptes	431 882	251 731
Charges à payer	401 537	455 726
Dettes envers le personnel	288 776	179 861
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Dettes fiscales	173 413	1 005 386
Dettes sociales	164 542	153 931
Créditeurs divers	105 081	109 858
Comptes transitoires passifs	37 813	90 669
Assurance groupe	2 959	2 865
Total	1 799 647	2 443 673

A.13 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 12 951 251 DT contre 8 910 741 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2020
Crédit de mobilisation des créances commerciales	9 936 113	6 640 032
Chèques à payer	1 684 800	1 927 549
Banque de l'Habitat (Exploitation)	1 117 926	192 726
Crédit a moins d'un an Hannibal Lease	154 678	134 756
Intérêts courus et non échus	54 114	12 450
Attijari Bank	3 126	2 735
UBCI	493	493
Total	12 951 251	8 910 741

B- Notes de l'état de résultat consolidé

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 66 462 113 DT au titre de l'exercice 2021 contre 56 227 345 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Chiffre d'affaires brut	66 473 654	56 186 065
Ristournes à accorder nettes des reprises	(11 541)	41 280
Total	66 462 113	56 227 345

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 56 021 522 DT au titre de l'exercice 2021 contre 47 820 911 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 021	2 020
Achats de marchandises consommés	52 487 802	43 129 268
Frais sur achats de marchandises	4 616 098	4 355 269
Variation des stocks des marchandises	(1 082 377)	336 373(*) (*)
Total	56 021 522	47 820 911 (*)

(*) Données retraitées (Cf note VII aux Etats Financiers consolidés)

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 952 397 DT au titre de l'exercice 2021 contre 2 375 038 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 021	2 020
Rémunérations brutes	2 487 662	1 982 810
Cotisations sociales	396 619	326 865
Assurances groupe	68 115	65 363
Total	2 952 397	2 375 038

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à 357 611 DT (Dotation nette) au titre de l'exercice 2021 contre 27 034 DT (Reprise nette) au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 021	2 020
Dotations aux amortissements	260 591	190 002
Dotations aux provisions pour dépréciations stocks	207 434	51 978
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	83 818	344 558
Dotations aux provisions pour risques et charges	38 065	11 299
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	10 622	-
Reprises sur provisions des actifs	-	(10 622)
Reprises sur provisions pour dépréciations des créances	(163 756)	(91 187)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(43 421)	(523 063)
Reprises sur provisions pour dépréciations stocks	(35 741)	-
Total	357 611	(27 034)

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 428 753 DT au titre de l'exercice 2021 contre 3 374 987 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 021	2 020
Sous-traitance	2 957 220	807 872
Honoraires et commissions	616 412	819 611
Frais de Marketing	398 998	560 911
Impôts et taxes	323 539	232 681
Locations	260 556	267 638
Achats non stockés	243 802	194 662
Entretiens et réparations	130 700	85 127
Frais bancaires	114 795	92 608
Primes d'assurances	93 855	82 518
Déplacements Missions Réceptions	82 462	63 776
Autres services extérieurs	61 949	68 328
Jetons de présence	60 000	18 000
Frais de télécommunication	59 899	53 020
Etudes, documentation et formations	20 886	18 400
Transport	12 917	17 494
Transfert de charges	(9 236)	(7 659)
Total	5 428 753	3 374 987

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 1 571 490 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2021 contre 1 065 426 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 021	2 020
Intérêts bancaires sur opérations de financement	182 834	269 607
Différences de change nettes	1 294 287	548 507
Agios débiteurs	63 464	120 171
Intérêts d'escomptes et encaissements d'effets	5 452	106 295
Intérêts Hannibal Lease	25 453	20 846
Total	1 571 490	1 065 426

B.7 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 36 850 DT au titre de l'exercice 2021 contre 8 128 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 021	2 020
Autres gains	3 600	8 128
Produits nets sur cessions des immobilisations	33 250	-
Total	36 850	8 128

B.8 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 3 397 DT au titre de l'exercice 2021 contre 961 549 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Pertes liées au contrôle fiscal	-	906 016
Autres pertes	1 135	38 950
Pénalités et amendes	2 262	16 583
Total	3 397	961 549

C- Notes de l'état des flux de trésorerie consolidé

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation présentent un total négatif de 1 240 487 DT au titre de l'exercice 2021 contre un flux positif de 6 891 327 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2021	31/12/2020	
Résultat net de l'exercice (Groupe)			10 148
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	3 330 108	3 069 520	260 588
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	322 616	322 616	-
Provisions pour dépréciation des stocks	1 722 241	1 550 548	171 693
Provisions pour dépréciation des créances clients	7 483 215	7 563 154	(79 938)
Provisions pour dépréciation des autres créances	953 134	942 512	10 622
Provisions pour risques et charges	355 196	360 552	(5 356)
Total 1			367 756
Ajustements pour variation des :			
Stocks	11 302 790	8 699 982(*)	(2 602 808)
Créances clients	11 883 821	15 706 756	3 822 935
Autres actifs	11 065 202	9 747 033	(1 318 168)
Placements courants	44 000	-	(44 000)
Fournisseurs et autres dettes	8 673 486	10 181 352	(1 507 867)
Intérêt courus	54 114	12 450	41 665
Total 2			(1 608 243)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			(1 240 487)

(*) Données retraitées (Cf note VII aux Etats Financiers consolidés)

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un total négatif de 329 946 DT au titre de l'exercice 2021 contre un flux négatif de 360 741 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2021	31/12/2020	
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corp. et incorp.			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 926 036	3 717 090	(208 946)
Total 1			(208 946)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières			
Variation des immobilisations financières	973 132	852 132	(121 000)
Total 2			(121 000)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			(329 946)

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un flux positif de 3 237 519 DT au titre de l'exercice 2021 contre un flux négatif de 2 989 874 DT au titre de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2021	31/12/2020	
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variation des emprunts leasing à long terme	134 714	213 199	(78 485)
Variation des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	154 678	134 756	19 922
Total 1			(58 563)
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	9 936 113	6 640 032	3 296 081
Total 2			3 296 081
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			3 237 519

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde positif de 2 773 660 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde positif de 1 106 574 DT au 31 Décembre 2020 se détaillant comme suit :

Libellés	31/12/2021	31/12/2020
Liquidités et équivalents de liquidités	5 580 005	3 230 077
Concours bancaires	(2 806 345)	(2 123 503)
Total	2 773 660	1 106 574

IX. Engagements hors bilan

1- Engagements donnés

La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang de son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 20 000 Dinars.
- Les effets escomptés non échus auprès de la Banque de l'Habitat s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 373 204 DT.

X. Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents Etats Financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 Juin 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

GROUPE CELLCOM
Rapport Général du Commissaire aux Comptes
Etats Financiers consolidés - Exercice clos le 31 Décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15 Novembre 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 8 845 149 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 10 148 DT.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 Décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

▪ **Participation au capital de la société « CELLCOM COTE D'IVOIRE »**

Les titres de participation détenus sur la société « CELLCOM COTE D'IVOIRE » accusent au 31 Décembre 2021 un solde de 307 020 DT totalement provisionné.

Cette filiale a été exclue du périmètre de consolidation à partir de l'exercice 2018.

En absence de toute information sur la situation juridique, comptable et financière de cette entité, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère approprié du traitement comptable retenu par la Direction vis-à-vis de ces titres.

▪ **Participation au capital de la société « CELLCOM Maroc »**

Les titres de participation détenus par la société « CELLCOM SA » sur la société « CELLCOM MAROC » accusent au 31 Décembre 2021 un solde de 247 620 DT, et sont provisionnés à hauteur de 3 806 DT. Ces titres correspondent à une participation de 60% dans le capital de ladite société, qui s'élève à 2 000 000 MAD.

Lors de l'audit des Etats Financiers individuels de la société « CELLCOM SA », il a été relevé sur la base du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 Décembre 2018, que cette société a été dissoute et que les travaux de liquidation ont été clôturés par la constatation d'un mali déficitaire de 81 928 MAD. Cependant, à la date de signature du présent rapport, la quote-part de « CELLCOM SA » dans le produit de liquidation, n'a pas encore été encaissée.

En absence du dossier complet de cette affaire incluant notamment le bilan de liquidation, le détail du calcul de l'allocation du produit global de la liquidation entre les associés et les motifs officiels du retard dans l'encaissement de la quote-part dans ce produit, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant des provisions constatées ni sur la régularité et la correcte traduction comptable de cette situation. A noter que le Groupe a exclu cette filiale du périmètre de consolidation à partir de l'exercice 2019 alors qu'elle était consolidée par intégration globale en 2018.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre les questions décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

• Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks de la société « CELLCOM SA » présentent au 31 Décembre 2021 un solde net de 9 474 285 DT soit près de 31% du total des actifs consolidés (Note A.3 aux Etats Financiers).

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant l'évaluation des stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente, ce qui impacte de façon directe leur valeur de réalisation nette ;

- Pour la comptabilisation de ses stocks, la société applique la méthode de l'inventaire intermittent qui ne favorise pas forcément un suivi continu et en temps réel de la conformité entre les données comptables et les données physiques relatives aux quantités ;
- La société ne dispose pas d'un système informatique dédié au calcul des coûts de revient des stocks. Cette situation la met dans l'obligation de recourir aux traitements manuels et augmente ainsi les risques d'erreurs dans l'évaluation des stocks ;
- Le calcul du coût moyen pondéré des stocks par le système présente des insuffisances ; et
- La société n'a pas mis en place un système rigoureux de suivi des stocks en consignation chez les tiers.

Notre réponse à ce risque

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants de la société « CELLCOM SA » et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Analyse, sur la base d'échantillons, des calculs du coût de revient des stocks en éliminant l'impact des éléments non incorporables ;
- Recalcul des coûts moyens pondérés des stocks ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés et/ou assistance à l'inventaire de ces stocks ;
- Analyse de la bonne application des politiques de provisionnement des stocks en fonction de leur antériorité ; et
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées.

4. Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

A l'exception des éléments décrits au niveau du paragraphe 2 « Fondements de l'opinion avec réserves » ainsi que du paragraphe 4 « Questions clés de l'audit », nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'autres insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers consolidés.